



**Vienne
nature**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Site *Natura 2000* de la Pierre-Là. Crédit : S. Ducept

Couverture : G. Dicev, S. Ducept, B. Fillon, F. Lefebvre, O. Prévost, L. Texier

Réalisation du rapport : *Vienne Nature*

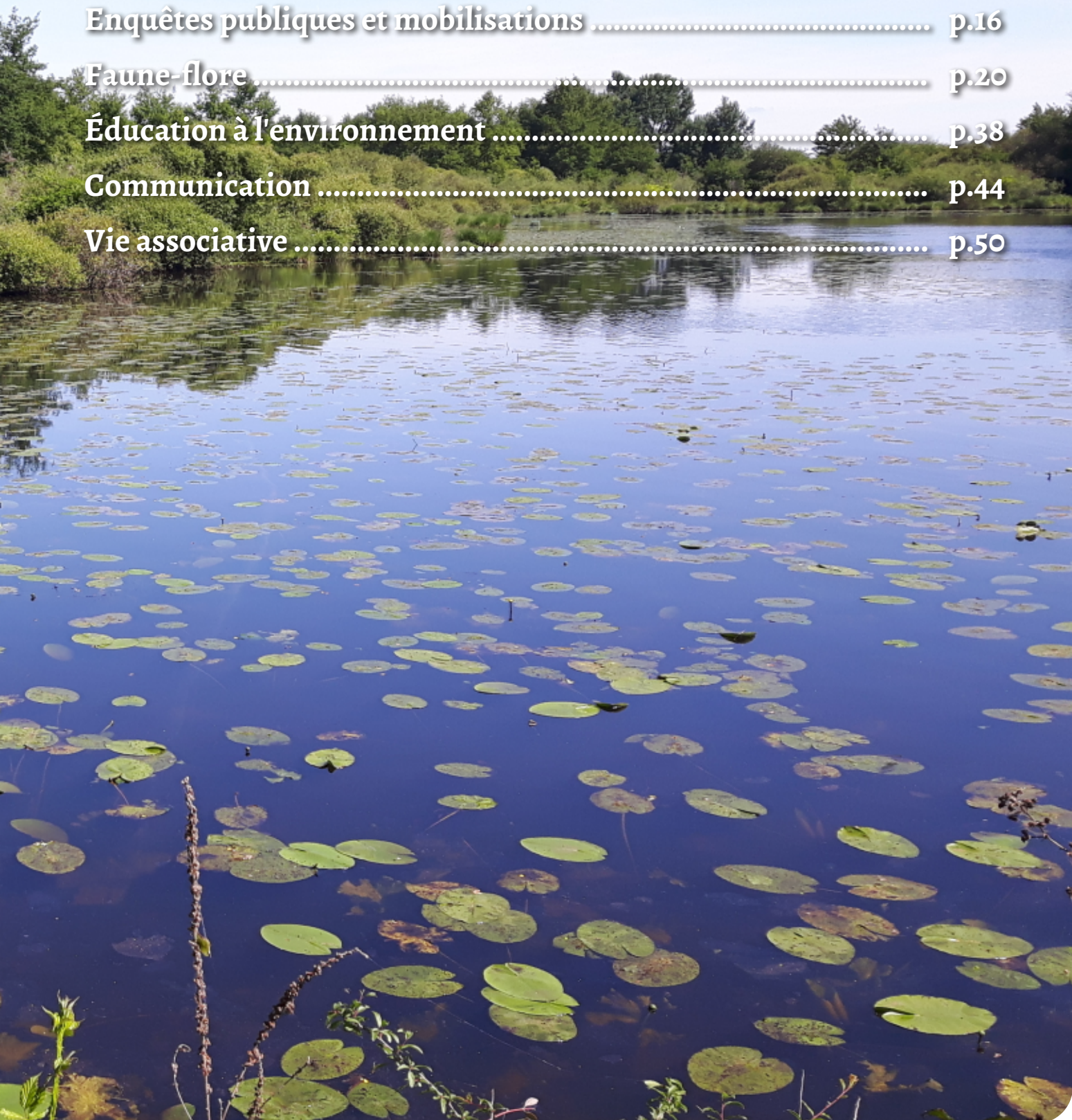
Mise en page : C. Lemenicier

Imprimé par nos soins sur papier recyclé



Sommaire

<i>Vienne Nature</i> en 2017	p.4
Conseil d'administration	p.5
Commissions officielles	p.6
Enquêtes publiques et mobilisations	p.16
Faune-flore	p.20
Éducation à l'environnement	p.38
Communication	p.44
Vie associative	p.50



Vienne nature

Observer

Informer

Protéger

amphibiens, arthropodes, alimentaire, forêt, insectes, paysage, biodiversité, agriculture biologique, espèces menacées, réglementation, eau, flore, faune, commission publique, santé, méduse, transhumance, pollution, habitat, castor, flore, eau, espèces menacées, réglementation

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
MEMBRE

la Cistude d'Europe
Emys orbicularis

Vienne nature

Des des lieux
Trente à quatre, parfois cinquante, tortues des marais
La Cistude d'Europe est la seule tortue autochtone présente en France.

Comment préserver la Cistude d'Europe ?
Ne pas polluer et protéger les habitats
Faire de la préservation de cet animal un enjeu central dans le cadre
de vos actions
Préserver les habitats
Quelques conseils
Quelques conseils

Vienne Nature
Aide pour la connaissance
à la préservation de notre
environnement

Vienne Nature
Aide pour la connaissance
à la préservation de notre
environnement

Vienne Nature
Aide pour la connaissance
à la préservation de notre
environnement

Vienne Nature
Aide pour la connaissance
à la préservation de notre
environnement

“

En 2017, Vienne Nature comptait 435 adhérents et 12 associations adhérentes. Ces dernières (l'ACEVE, l'ACIPE, l'ADEMA, l'ADEPEN, ARBRISSEL, ASPECT, BEPOP, le Collectif Contre les Nuisances du TGV, l'Arantelle, la Société Mycologique du Poitou, Le Triton de Vouneuil et Vienne AgroBio) regroupent plus de 1300 personnes.

”

Conseil d'administration

En 2017, ce sont onze réunions du Conseil d'administration (2^e jeudi du mois) et douze réunions de bureau (1^{er} mardi du mois) qui ont été suivies par l'équipe dirigeante de *Vienne Nature*.

En 2017, le Conseil d'administration était composé de 14 personnes morales ou physiques.

Président

**Michel
Levasseur**

Vice-Président(e)s

**Jean-Louis Jollivet
Marie Legrand**

Trésorière

**Dominique
Finidori**

Secrétaires

Suzanne Jollivet
(secrétaire)
Francine Berry
(secrétaire adjointe)

Administratrices

**Marion Poussin
Anne Maury
Flore Morgand**

Conseillers techniques

Olivier Prévost
(naturaliste)
Roland Caigneaux
(santé-environnement)
Alain Persuy
(gestion milieux naturels)
Jean-François Alexandre
(communication)
Isabelle Giraud
(juridique)

Les membres du Conseil d'administration dont le mandat arrive à échéance sont :

Jean-François Alexandre
Francine Berry
Isabelle Giraud
Marie Legrand



LES COMMISSIONS OFFICIELLES

“

L'une des missions de *Vienne Nature*, comme toutes les associations de protection de l'environnement, est l'animation du débat environnemental.

Dans ce cadre, *Vienne Nature* fait partie de nombreuses commissions administratives officielles au niveau local.

”

Les haies ont un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, mais elles sont trop souvent arrachées et détruites. Crédit : D. Ollivier

Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine

FNE Nouvelle-Aquitaine est membre titulaire de la *Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie* (CRSA) et de la *Commission Spécialisée de Prévention* (CSP).

L'élaboration du *Plan Régional de Santé* (PRS) ayant pris du retard en raison des changements organisationnels de l'an passé, il a été demandé aux membres des commissions de travailler en urgence pour respecter les délais.

En juin 2017, le nouveau gouvernement a imposé un report, souhaitant intégrer les nouveaux éléments stratégiques de sa politique de santé dans le PRS.

Le document définitif sera présenté pour consultation officielle au cours du premier trimestre 2018.

En quoi consiste le *Plan Régional de Santé* 2018-2028 ?

Il fixe le cadre d'actions de tous les acteurs de santé et organise l'offre de soins sur son territoire.

Il est composé de trois documents :

- le Cadre d'Orientation stratégique qui organise et priorise les objectifs ;
- le Schéma Régional de Santé, document unique qui couvre l'ensemble du champ de la santé et intègre les objectifs opérationnels ;
- le Programme Régional relatif à l'accès, à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies.

Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, des conseils territoriaux de santé ont été constitués dans chaque département. *Vienne Nature* est membre titulaire du collège « Protection de l'Environnement ». En conclusion, si l'objectif premier du *Plan Régional de la Santé* est le développement de la prévention et la promotion de la santé, sa traduction au quotidien reste modeste.

Michel Levasseur



Crédit : C. Lemenicier

Les pesticides, un dossier toujours d'actualité

Ce dossier fait suite à la consultation publique du 9 juin au 2 juillet 2017 sur le projet d'arrêté préfectoral définissant les points d'eau à prendre en compte pour l'application de l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants.

Vienne Nature a pris acte que, pour des raisons administratives, deux arrêtés préfectoraux relatifs à l'application de l'arrêté du 4 mai 2017 seraient publiés en remplacement de l'arrêté n° 2009/DDAF/SFEE/234.

Par courrier, nous avons rappelé que le maintien à minima de la réglementation antérieure devait garantir l'absence de régression sur la définition des points d'eau.

Le premier arrêté a été publié le 7 juillet 2017, mais nenni du deuxième arrêté. Aussi, le 9 octobre, nous avons de nouveau interpellé la Préfète en ces termes :

« *Qu'en est-il de la publication du deuxième arrêté relatif à l'interdiction de l'application des produits phyto-pharmaceutiques sur le réseau hydrographique, même à sec, qui n'apparaît pas sur les cartes IGN au 1/25 000^e, qui comprend les fossés, les collecteurs d'eau pluviale les points d'eau ainsi que les puits de forage [...] décliné dans l'article 1 du projet d'arrêté, présenté en consultation publique le 9 juin 2017 ? [...] Depuis la publication du premier arrêté n° 2017 — DDT-SEB-644, les personnes ayant commis les infractions non définies dans celui-ci, mais relevant de l'ancien arrêté du 4 mai 2017, seront-elles poursuivies ? En attendant la publication du deuxième arrêté, nous réaffirmons nos demandes présentées dans notre courrier en date du 29 juin 2017. »*



Commission Locale d'Information (CLI)

du centre nucléaire de production d'électricité de Civaux

La CLI est présidée par le président du *Conseil départemental* et M. Roger Gil assure la présidence par délégation. La CLI communique grâce à son site internet et sa lettre d'information « la Lettre de Civaux ».

La CLI s'est réunie deux fois en assemblée générale avec la participation de représentants d'EDF et de l'*Autorité de Sûreté Nucléaire* (ASN), d'abord le 14 mars à Poitiers, puis en réunion publique – comme l'impose désormais la loi – le 13 octobre à Lussac-les-Châteaux, comme l'an dernier. Une petite cinquantaine de personnes y étaient présentes.

En outre, cinq réunions de la CLI en formation restreinte, dite « Vigilance », ont permis de poser des questions précises aux responsables sécurité et environnement de la centrale sur les événements significatifs régulièrement signalés par EDF.

Deux points inquiétants :

- Malgré l'existence d'anomalies concernant l'acier des générateurs de vapeur fabriqués par le constructeur japonais JCFC pour AREVA (ségrégation carbone rendant l'acier plus fragile en cas de fissure), les deux réacteurs de Civaux ont obtenu de l'ASN l'autorisation de redémarrer. Nous avons demandé à EDF la communication du rapport fourni à l'ASN.

Après une première version caviardée, celui-ci nous a finalement présenté le 14 décembre une version complète. Les marges de sûreté s'avèrent réduites par les anomalies constatées.

- Des fissures dans le béton de la paroi interne de l'enceinte de confinement du réacteur 1, connues de longue date, mais révélées par la parution du livre *La farce cachée du nucléaire*, seront colmatées par un enduit multicouche en résine de façon à ce que le prochain test d'étanchéité soit satisfaisant. Cette résine aura-t-elle une tenue suffisante à la chaleur en cas d'accident ?

Plusieurs membres de la CLI, dont *Vienne Nature*, ont participé le 14 novembre à Paris à l'assemblée générale de l'ANCCLI (association nationale des CLI), puis le 15 novembre à la Conférence annuelle des CLI organisée par l'ASN. Des contacts ont été pris avec d'autres CLI.

En rapport avec la centrale, le comité de suivi des Amibes dans la rivière Vienne s'est réuni le 9 juin pour présenter les mesures de contrôle réalisées par EDF. Les installations de traitement des effluents par rayonnement ultraviolet sont efficaces.

Roland Caigneaux

Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST)

Les principaux dossiers traités en 2017 ont concerné l'installation ou la régularisation d'installations classées pour l'environnement (ICPE) industrielles ou agricoles. Sur les dossiers posant problème, notre voix a été rejointe, entre autres, par celles des représentants de l'*UFC-Que Choisir* et de la *Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques*. Plusieurs dossiers d'habitat insalubre ont également été examinés. À noter qu'à la réunion du 11 mai, la SNCF a répondu à nos questions détaillées sur le stationnement régulier en gare de Poitiers de convois de wagons contenant des produits chimiques dangereux, inflammables ou toxiques. Aucune solution de rechange n'a cependant été proposée.

Les comptes rendus détaillés des réunions mensuelles sont disponibles à *Vienne Nature*.

Roland Caigneaux, suppléant Michel Levasseur

CoDERST : chambre d'enregistrement ou outil de progrès ?

En 2017, le CoDERST a siégé une douzaine de fois sous la présidence du secrétaire général de la Préfecture. Outil institutionnel consultatif majeur pour la politique de prévention de l'État, ses décisions sont très attendues et par conséquent très cadrées pour l'institution préfectorale.

Malgré ce contexte, nos interventions et questionnements auprès des responsables privés ou publics les obligent à présenter des dossiers étayés. Si les services instructeurs s'attachent à ce que les arrêtés d'autorisation soient conformes à la réglementation, les associations présentes défendent l'amélioration constante de la protection de la population et de son environnement.

Sur l'ensemble des dossiers présentés dans le département de la Vienne, il est notable de constater que les divergences, voire les oppositions, se sont cristallisées sur les projets agricoles.

Comité de suivi du site (CSS) de Gizay

Lors du CSS réunissant la Sous-préfecture, la DREAL, des élus, ainsi que des associations, nous avons interrogé l'exploitant, SETRAD, sur le bilan des déchets réceptionnés, leur origine et sur les analyses des rejets dans l'eau. Ce site a fait l'objet d'une demande d'extension en 2015. Ce comité permet de rappeler aux représentants des collectivités l'importance d'engager les citoyens à réduire la quantité de déchets.

Francine Berry

Comité de suivi de la convention d'engagement volontaire

Piloté par la *Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)*, c'est la seule instance où *Vienne Nature* rencontre les acteurs locaux de ce secteur hautement sensible pour l'environnement.

Ce comité a fait l'objet d'échanges autour des bonnes pratiques et des nouvelles réglementations en matière de conception et de gestion de chantiers et de la valorisation des déchets (économie circulaire).

Des interventions de *Vienne Nature* sur la prise en compte de la biodiversité sont souhaitées.

LGV - Comité de suivi des engagements de l'État

COSEA-LISEA a réalisé un bilan des mesures compensatoires validées et des mesures encore au stade du diagnostic ou en instance de validation par la DREAL. Le point a été fait sur quelques blocages : mesures irréalisables faute de foncier disponible.

Cela a été l'occasion de pointer les retards devant la Préfète.

Jean-Louis Jollivet



Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

Deux nouvelles missions en 2017 :

- Inventaire des friches industrielles dans le cadre de la recherche de surfaces compensatoires à renaturer ou à restituer à l'agriculture. On attend les résultats du travail de la DDT.
- Élaboration de mesures de compensation collective agricole destinées à compenser le préjudice collectif que les projets d'aménagement font subir à l'économie agricole. Ces mesures n'ont rien à voir avec les compensations surfaciques individuelles ni avec les compensations environnementales.

Aucune compensation collective n'a été accordée pour le premier dossier examiné : les retenues de substitution pour l'irrigation agricole, malgré environ 500 ha de terres agricoles artificialisées. Ni les porteurs du projet ni les représentants majoritaires de la profession agricole n'ont estimé qu'il y avait préjudice.

Dans le même esprit, refus de reconnaître un préjudice quand des usines de méthanisation enlèvent des surfaces aux productions alimentaires par le biais des cultures dédiées.

En revanche, création d'un fonds de redynamisation des territoires destiné à compenser le préjudice collectif provoqué par l'artificialisation de 30 ha par *Vinci Autoroute* pour l'élargissement de l'A10.

Ce fonds pourra être abondé à l'occasion d'autres projets entraînant compensation collective.

Notons que *Vinci* a confié à la *Chambre d'Agriculture* le soin de calculer le montant de la compensation.

Sur la base de 2 281 € de produit brut par ha, ce calcul fascinant se fonde sur un impact direct annuel de 70 490 € et un impact indirect annuel de 49 340 €. Majoré du montant de la reconstitution du potentiel économique, de l'investissement nécessaire pour cette reconstitution, le tout actualisé en 2025, la *Chambre d'Agriculture* aboutit à un préjudice considérable de 11 510 € par ha agricole prélevé.

La commission a validé. C'est une première et sans doute un cas d'école.

Les affaires courantes :

- Élaborations et révisions de PLU : montée en puissance de la guérilla permanente menée par le *Syndicat de la Propriété Forestière*, avec l'appui de la *Chambre d'Agriculture* et ses alliés contre tous les PLU prévoyant des *Espaces Boisés Classés* (EBC) significatifs et classant les haies en éléments du paysage à protéger.

Cet acharnement a porté ses fruits, au prix d'un artifice de procédure, contre le projet de PLU de Saint-Maurice-La-Clouère qui osait un zonage EBC pour tous ses boisements et protégeait toutes ses haies. Derrière cette affaire, la déficience de bureaux d'études qui ne prennent pas la peine de justifier et de hiérarchiser les éléments à protéger.

- Installations photovoltaïques : Renvoi *sine die*, à la demande de la *Chambre d'Agriculture*, du vote prévu

sur le projet de doctrine présenté par la DDT et sur les amendements de *Vienne Nature* et de la LPO.

Un petit problème sur les nombreuses demandes de construction de hangars agricoles à toitures photovoltaïques : le bardage sur trois côtés demandé par la DDT pour limiter les hangars sans usage agricole avéré.

Gros problème sur le photovoltaïque au sol : la *Chambre d'Agriculture* semble prête à changer de doctrine en acceptant l'artificialisation de terres agricoles dites « à faible potentiel agronomique ».

Problème aussi avec une jurisprudence du *Conseil d'État* qui conduirait à reconnaître la possibilité d'activité agricole sous les panneaux photovoltaïques. Sur ce point, la DDT n'ose pas maintenir sa doctrine tout en donnant tous les arguments pour nier la possibilité de concilier vocation agricole et panneaux. Attendons le *Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires* (SRADDET)...

- Droit du sol : avalanche de demandes de révisions de PLU par des communes désireuses de mettre à profit l'assouplissement des règles qui limitent les constructions et extensions de bâtiments en zones N (naturelle) et A (agricole). Peu de marge de manœuvre pour limiter les dégâts.

La CDPENAF est un terrain privilégié d'élaboration de leurs doctrines par les principaux acteurs et l'occasion d'une coopération avec nos partenaires de la *Ligue pour la Protection des Oiseaux*, de la *Confédération Paysanne* et de *Terres de Liens*.

Son avis est le plus souvent consultatif. Cependant il doit être favorable pour que certaines opérations d'urbanisme soient possibles (avis dit « conforme »).

Jean-Louis Jollivet

Commission Départementale des commissaires enquêteurs de la Vienne

Vienne Nature a participé le 24 novembre 2017 à la commission qui établit la liste départementale des commissaires enquêteurs. Elle se composera pour l'année 2018 de 37 personnes.

Louissette Berton, suppléante Suzy Jollivet

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites (CDNPS)

Vienne Nature est représentée à cette commission par Dominique Provost pour les formations « Carrières », « Sites et Paysages », « Faune sauvage captive », par Francine Berry et Dominique Provost pour la formation « Nature », et par Jean-Louis Jollivet pour la formation « Publicité ».

En 2017, les dossiers présentés ont concerné quatre demandes d'autorisation d'exploiter des parcs éoliens, trois permis de construire et une autorisation de démolir dans des sites classés, un avis sur un plan de gestion de parc public, deux avis sur des carrières et trois avis concernant des établissements d'élevage d'espèces non domestiques.

Suite à une évolution de la réglementation, seule la formation « Sites et Paysages élargie » est invitée à donner un avis sur les dossiers éoliens.

L'instance de concertation *Natura 2000* est, quant à elle, confiée à la formation « Nature élargie ».

La formation « Publicité » ne s'est pas réunie en 2017. Les débats menés et le vote organisé précèdent les décisions préfectorales et nous apportons le plus possible des arguments ou questions liés aux impacts environnementaux.

Francine Berry et Dominique Provost

Commission consultative pour l'aérodrome Poitiers-Biard

Vienne Nature dispose de deux représentantes dans cette commission.

Louissette Berton, suppléante Isabelle Giraud

Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage

Pour des raisons d'emploi du temps professionnel, nous n'avons pu cette année assister à aucune des sept réunions de cette commission.

Comité consultatif de la Réserve Naturelle du Pinail - GERÉPI

Des mouvements de personnel et dans le Conseil d'administration à Gerépi (association de *Gestion de la réserve Naturelle du Pinail*) cette année.

Suite au départ en 2017 du conservateur David Beaune, Pascal Dubech est revenu quelques mois pour assurer l'intérim avant son départ définitif.

Le nouveau conservateur est donc Kévin Lelarge qui nous vient de Bretagne.

Après plus de 20 ans de présidence, Yves Texier a laissé sa place à Roland Raimond.

Vienne Nature est toujours représentée au bureau par Olivier Prévost (vice-trésorier).

Énormément d'activité encore cette année comme en témoignent les deux rapports d'études et d'activités téléchargeables avec le lien suivant :

www.reserve-pinail.org/documents-dinformation/rapports-annuels/

On retiendra la finalisation de la géolocalisation des mares de la réserve dont le nombre s'élève désormais à 5 844 et de la nouvelle cartographie des habitats qui semble montrer une régression marquée de la lande humide.

C'est aussi l'heure du bilan pour le plan de gestion 2011-2015 dont 85 % des objectifs ont été atteints et celle de la validation pour le nouveau plan de gestion 2018-2027 qui a passé haut la main l'examen par le *Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)*.

Enfin, notons la publication d'un beau livre sur la réserve, rédigé par Yann Sellier et Michel Granger et illustré par Laurent Bourdin du collectif *Objectif Nat'*.

Olivier Prévost



Mare du Pinail. Crédit : A. André

“

Vienne Nature s'est investie fortement dans différentes instances en 2017 pour appuyer (ou combattre) les projets visant à atteindre le bon état écologique des rivières et masses d'eau aujourd'hui fragilisées. Les actions se multiplient, mais rencontrent une telle résistance locale, notamment de la profession agricole, qu'elles nécessitent une activité importante et laborieuse de la part des bénévoles et des professionnels. Souvent minoritaire, notre ténacité nous permet cependant de constater une prise en compte sensible de nos arguments. La protection de l'environnement soutient l'activité naturaliste de notre association. Il nous reste donc à inviter quelques adhérents à renforcer l'équipe actuelle, quelquefois surchargée de travail, et envisager ainsi la création d'une commission chargée de l'eau au sein de *Vienne Nature*.

”

Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Ces schémas encadrent les SAGE à l'échelle des bassins. *Poitou-Charentes Nature* et *France Nature Environnement* nous représentent aux *Comités de Bassin Loire-Bretagne* (bassin de la Vienne) et *Adour-Garonne* (bassin de la Charente), ainsi qu'aux conseils d'administration des deux Agences de l'eau correspondantes.

Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)

À chaque bassin ou sous-bassin correspond un SAGE, élaboré par une *Commission Locale de l'Eau* (CLE) qui travaille en plénières et en commissions.

Vienne Nature ne participe qu'au SAGE Clain, représentée par Francine Berry et Jean-Louis Jollivet pour la CLE et les commissions « Qualité », « Quantité » et « Intercontrats », ainsi que par Miguel Gailledrat pour la commission « Milieux Aquatiques ».

Vienne Nature a demandé à participer à la commission « Quantité » du SAGE Thouet (Dive du Nord).

Bien que membre de la CLE du SAGE Vienne, *Vienne Nature* n'y a pas participé en 2017, déléguant sa représentation à d'autres structures partenaires (*Limousin Nature Environnement*).

CLE du SAGE Clain

Une partie de l'année 2017 a été consacrée à finaliser la stratégie retenue en matière de gestion des ressources en eau à un horizon de 10 ans.

Cette définition stratégique fait suite au travail réalisé depuis 2012 : état des lieux, analyse des enjeux, élaboration des objectifs et du programme d'actions en 2016. Si le consensus existe dans certains domaines importants, les zones humides par exemple, d'autres tels que la transparence écologique des cours d'eau avec aménagement de seuils et barrages à Ligugé et Cenon n'ont pas fait l'objet de longs débats, le stade des connaissances restant limité aux pré-études.

En revanche les objectifs de qualité ont suscité un climat houleux avec l'obstruction de la profession agricole sur la définition d'objectifs quantifiés de diminution des pollutions chroniques et l'engagement de mesures de réduction dans le temps.

Notre association est restée vigilante pour éviter toute régression de la stratégie par rapport aux objectifs et actions retenus en 2016 et ainsi sortir de la stagnation, voire de l'aggravation des taux de pollution.



La Vonne. Crédit : M. Gailledrat

Lors de la CLE de janvier 2017, nous nous sommes opposés, sans succès, à donner un semblant de cadre légal au *Contrat Territorial de Gestion Quantitative* (CTGQ). Cette décision tardive et précipitée aurait permis de baptiser « projet de territoire » une addition des contrats existants, contrats territoriaux milieux aquatiques, contrats Re-Ressources et stratégie du SAGE Clain non encore validée.

La mise en cohérence de ces projets hétérogènes a été confiée à une commission inter-contrats. Elle a produit un projet peu conforme au cahier des charges du projet de territoire défini par l'Instruction Gouvernementale de juin 2015 sur les conditions du financement public des bassines.

En fin d'année, comme d'autres membres de la CLE, nous avons exigé un volet qualité et de véritables engagements au *Contrat Territorial de Gestion Quantitative de l'Eau du Bassin du Clain* qui porte le projet des 41 bassines et que l'Agence de l'eau tarde à valider.

Le financement des bassines par l'Agence de l'eau doit être assorti d'améliorations tant quantitatives que qualitatives. La CLE a reporté la validation du CTGQ.

Contrat Territorial de Gestion Quantitative de l'Eau (CTGQ) du bassin du Clain

Le CTGQ porte le projet contesté des 41 bassines. *Vienne Nature* a assisté à son comité de pilotage pour la 1^{re} année, représentée par Flore Morgand.

Pour aller plus loin : www.sageclain.fr/1032-le-contrat-territorial-gestion-quantitative-du-bassin-du-clain.htm

Les Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA)

Le CTMA est un outil de programmation d'actions créé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le but de réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. Il permet de mettre en œuvre des actions pour atteindre les objectifs fixés par la *Directive Cadre européenne sur l'Eau* (DCE), à savoir un bon état écologique pour les cours d'eau d'ici 2027. *Vienne Nature* est cosignataire du *Contrat Milieux Aquatiques Vienne Aval* piloté par le *Syndicat de Rivière Vienne Aval et Affluents* (SYRVA), représentée à son comité de pilotage par Michel Levasseur et à son comité technique par Miguel Gailledrat.

En ce qui concerne les autres CTMA en cours de rédaction (Auxance, Boivre, Clain Aval, Clain Sud, Clouère, Dive du Nord, Ozon), notre association a participé à des réunions techniques et a pour objectif d'être cosignataire des futurs CTMA en partenariat avec les acteurs locaux (syndicats de rivières, associations).

Comité de Suivi des Usages de l'Eau

Ce comité réunit, à l'initiative de la Préfète, les services de l'État, les acteurs de l'eau, les représentants des usagers de l'eau et des élus.

Les services de l'État ont présenté le bilan de l'état quantitatif des rivières et des nappes en 2016, les programmes de gestion annuels de 2017 (conjoncturel et structurel) et l'avancement du programme de bassines. Le comité de suivi de la qualité ne s'est pas réuni en 2017.

Les Contrats Territoriaux

Re-Sources (CTRS)

Nous tentons de participer aux comités de pilotage des neuf Contrats Re-Sources pour la protection de captages ou forages d'eau potable. Ces neuf sites font partie des 13 sites classés prioritaires par le SDAGE.

Les comités de pilotage sont soit :

- en phase de diagnostic (Destilles-Boisse, Gué de Sciaux) ;
- en phase d'élaboration (Fleury, Preuilly, La Varenne) ;
- au stade de mise en œuvre (Civray, Choué Brossac et plus récemment Fontaine-du-Son, où le programme d'actions a été validé fin 2017) ;
- soit en cours de renouvellement (La Jallière).

Après une phase de diagnostic, la mise en place d'actions basées sur le volontariat permettrait l'amélioration de la qualité de l'eau. Ces contrats sont pilotés par *Eaux de Vienne* (ou par *Grand Poitiers* et *Eaux de Vienne* dans le cas de La Varenne).

Compte tenu de l'état des eaux brutes et de l'importance des fonds publics engagés, *Vienne Nature* y défend la mise en place et le suivi de mesures concrètes et efficaces pour l'amélioration de la qualité de l'eau, ainsi que l'activation de mesures réglementaires par les services de l'État lorsque la diminution de nitrates ou de pesticides n'est pas engagée.

L'échec des opérations d'information et de sensibilisation auprès des agriculteurs compromet parfois de façon évidente les passages à l'acte (La Jallière).

Vienne Nature est absente sur deux secteurs : Civray (Renardières-Cantes) et Paizay-le-Sec (Gué de Sciaux). L'aide d'adhérents proches de ces captages améliorerait la pertinence de nos interventions.

Nous comptons sur vous !

Schéma départemental de l'eau

L'élaboration du *Schéma départemental de l'eau* a pour ambition de répondre de manière collective aux enjeux de l'eau dans la Vienne, à l'horizon des dix prochaines années. Il vise à mettre en cohérence des outils existants, autant en termes d'objectifs, de moyens que de priorités d'actions.

Francine Berry, représentant *Vienne Nature* à la présentation de la phase 2 portant sur les enjeux identifiés, y a regretté l'insuffisance de prise en compte des produits phytosanitaires et a estimé plus efficace pour la qualité de l'eau d'utiliser les fonds prévus pour les réserves sur le bassin de Clain afin d'accompagner des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et des milieux aquatiques.

Francine Berry, Jean-Louis Jollivet, Flore Morgand

Les enjeux de l'eau un sujet d'actualité : la cartographie des cours d'eau

Malgré la volonté de la DREAL (*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*) d'établir une cartographie des cours d'eau consensuelle, nous avons assisté à une remise en cause systématique des apports techniques et scientifiques présentés.

En effet, le classement des cours d'eau en fossés ou en rivières détermine des règles d'entretien et de protections différentes.

Pour les propriétaires terriens, les exploitants et les nombreux organismes qui interviennent sur les cours d'eau, cette cartographie devait simplifier les procédures. Mais une grande partie des chevelus, des sources souterraines et des fossés n'ont pu être classés.

En conséquence, avant tous travaux sur ces « non classés », une procédure d'autorisation avec analyse précise du classement sera exigée.

Pour aider les propriétaires riverains à entretenir les cours d'eau et fossés, deux documents ont été élaborés et présentés. Nous sommes dans l'attente de leur diffusion.

Un jeune PAPI, pour prévenir les inondations centennales ou millénaires de la Vienne et du Clain

La mise en place du PAPI (*Programme d'Action de Prévention des Inondations*) sera effective en 2018. Les vingt actions de ce programme mobilisent un budget de 1.125 M€.

En cas d'inondation, l'objectif principal est de préparer les habitants à la crise et de favoriser le retour à une situation normale.

Notre souhait est que ce programme de réduction du risque inondation sur le Châtelleraudais soit opérationnel avant la prochaine crue.

Michel Levasseur

ENQUÊTES PUBLIQUES ET MOBILISATIONS



Réunion publique sur les bassines. Crédit : S. Jollivet



Manifestation contre la ferme-usine de Coussay-les-bois. Crédit : France 3 Poitou-Charentes

La vigilance des adhérents

En octobre 2017, suite au signalement d'un adhérent au sujet d'une enquête publique pour l'extension de l'abattoir de Montmorillon classé ICPE (*Installation Classée pour la Protection de l'Environnement*), nous sommes intervenus auprès du commissaire enquêteur. Les points essentiels de notre courrier portaient sur plusieurs irrégularités constatées dans le rapport et ses annexes : « *L'évaluation de l'épandage (réduite à sa plus simple expression...) ne porte que sur les espèces et pas sur les habitats [...], l'évaluation d'impacts sur l'environnement générés par l'activité de cette entreprise dépasse largement le site en lui-même. Toute activité industrielle a des effets sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols [...] tout particulièrement dans les parcelles d'épandage situées en zone Natura 2000* ».

En conclusion, *Vienne Nature* a demandé au commissaire enquêteur, d'une part, d'exiger une note d'engagement du porteur de projet sur les mesures rectificatives du plan d'épandage et, d'autre part, de saisir l'autorité environnementale.

À ce jour, nous ne pouvons vérifier si notre demande a été prise en compte. En effet, au 25 janvier 2018, le rapport du commissaire enquêteur n'est pas encore publié !

La pollution des sols, une réalité

L'implantation de parcs solaires sur des friches industrielles ou d'anciennes carrières est soutenue par *Vienne Nature*.

La ville de Châtelleraut a lancé une enquête publique en avril 2017 pour la reconversion d'une ancienne carrière exploitée puis remblayée par des déchets ménagers sur le site des Nonnes.

Au vu de nos remarques sur la présence de produits toxiques dans ce terrain — confirmée par les études de sols réalisées à la demande de Châtelleraut —, la société *SolairDirect* du groupe *Engie* s'est engagée à réaliser une analyse des risques sanitaires pour les personnes avant les travaux d'installation du parc solaire. En revanche, ladite société n'a pas jugé utile de prendre des mesures d'accompagnement pour permettre aux petits animaux présents de se maintenir sur le site.

Michel Levasseur

Ferme-usine de Coussay-les-Bois, une décision judiciaire bienvenue

Les arrêtés préfectoraux qui autorisaient la construction et l'exploitation de la ferme-usine de 1 200 bovins à Coussay-les-Bois ont été annulés par le tribunal administratif de Poitiers.

Cette décision est le résultat d'un travail titanesque réalisé par les opposants et leurs avocats. À l'occasion de ce que nous espérons être la dernière réunion, *Vienne Nature* a remercié tous les membres du collectif pour leur efficacité et le respect des engagements pris collectivement.

Pour en savoir plus : www.collectifcoussay.fr



Opération de blocage du début des travaux de la ferme-usine de Coussay-les-Bois en juillet 2017 menée par le collectif d'associations opposées au projet. Crédit : Nouvelle République Vienne / Centre Presse

Mobilisation contre les bassines en Vienne

Enquêtes publiques

Trois réunions publiques ont été organisées sur les territoires concernés durant les enquêtes publiques : le sous-bassin de La Clouère (huit retenues), le Clain Moyen (quinze) et l'Auxances (six).

Il n'y a pas eu de réunion pour les six retenues du secteur Dive-Bouleure-Clain Amont.

Des réunions ont été organisées par *Vienne Nature* pour La Clouère et le Clain Moyen, et par l'ADEMA pour l'Auxances.

Ces réunions ont fait l'objet d'un partenariat avec l'UFC-Que Choisir 86 et la Confédération Paysanne, ainsi que d'une participation de *Vienne Agrobio* et de la Fédération de pêche de la Vienne.

Au cours de ces réunions, se sont tenus des exposés réalisés par un expert indépendant sur l'économie agricole et par *Vienne Nature* sur les enjeux environnementaux, puis une table ronde et un débat.

Une cinquantaine de personnes en moyenne ont participé à chacune de ces réunions.

Il est à noter qu'un représentant d'AGR'EAU Clain – association d'irrigants opposés aux bassines – a participé à la réunion organisée sur le Clain Moyen.

Aucune réunion n'a été organisée par les commissaires enquêteurs avec les porteurs de projets, malgré les demandes.

Vienne Nature, l'UFC-Que Choisir 86, la Confédération Paysanne, des associations locales – *Vivre en Clain*, l'ADEMA – ainsi que l'expert agricole invité aux réunions ont contribué aux enquêtes publiques qui n'ont cependant rencontré qu'une faible participation citoyenne.

Les rencontres avec le commissaire enquêteur ont été peu fructueuses. À l'heure actuelle, l'ensemble des projets a reçu un avis favorable.

Une enquête reste en attente, celle du bassin de la Pallu, rivière sinistrée par les aménagements passés. *Vienne Nature* a commencé à contacter les maires préventivement et organisera une réunion publique sur ce secteur.

Afin de faire connaître cet enjeu, *Vienne Nature* a diffusé une plaquette présentant sa position et a participé à un rassemblement devant la préfecture lors du CoDERST consacré au dossier Auxances, organisé à l'initiative de l'ADEMA. Ce rassemblement a reçu l'appui apprécié d'une délégation de l'APIEEE des Deux-Sèvres.

Aucune initiative spécifique n'a été menée par *Vienne Nature*, faute de combattants, contre les deux bassines situées en Vienne et incluses dans le projet Sèvre Niortaise Marais Poitevin (19 retenues dont Amuré dans les Deux-Sèvres). Cependant une participation de *Vienne Nature* est prévue dans le recours des associations auprès du Tribunal administratif.

“

Le programme du **Contrat Territorial de Gestion Quantitative (CTGQ)** du bassin du Clain est porté par la **Chambre d'Agriculture** et cinq **Sociétés Coopératives Anonymes de Gestion de l'Eau (SCAGE)** :

- d'où la tenue de cinq enquêtes publiques sur cinq territoires différents, plus ou moins artificiels, car ne correspondant pas toujours à des sous-bassins hydrographiques.
- d'où la nécessité de cinq arrêtés préfectoraux d'autorisation, avec en prime un arrêté préfectoral pour chacune des deux retenues incompatibles avec les **Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)**, procédure express de mise en compatibilité avec les documents d'urbanisme.

”



Manifestation anti-bassines auprès du CODERST.
Crédit : Vincent Buche, Nouvelle République

Phase post-enquêtes

Vienne Nature a mené les actions suivantes :

- récupération auprès de la Préfecture des avis défavorables de l'ARS et d'Eaux de Vienne aux projets de bassines, qui n'avaient pas été joints aux dossiers publics d'enquête, et diffusion de ces avis ;
- rencontres avec les quatre députés du département sur ce dossier ;
- préparation de quatre recours en annulation des quatre arrêtés préfectoraux déjà signés. L'avocat a déposé le recours contre le premier arrêté préfectoral (la Clouère) au nom de l'UFC-Que Choisir 86 et de Vienne Nature, mais l'argumentaire approfondi reste à faire. La nécessité de répéter cinq fois la procédure s'annonce très chronophage, mais il n'est pas question de se laisser piéger par le découpage habile d'un projet unique en cinq tronçons.
- mobilisation continue là où existent des associations implantées localement : l'association *Vivre en Clain* sur le Clain Moyen et l'ADEMA sur l'Auxances (Association de Défense de l'Environnement de Migné-Auxances), affiliée à Vienne Nature. Sur Migné-Auxances, l'ADEMA et Vienne Nature ont élaboré et distribué un tract explicatif fin 2017, et diffusé début 2018 une pétition en ligne sur le site internet de Vienne Nature. L'un des objectifs de ces actions est d'obtenir le refus du permis d'aménager par le Conseil Municipal de Migné-Auxances.
- il n'existe pas de collectif départemental, mais des contacts informels avec des partis politiques hostiles au projet ont été réalisés, ainsi qu'une coordination régulière entre l'UFC-Que Choisir, la Confédération paysanne et Vienne Nature, avec un soutien écrit de la Fédération de Pêche.

Vienne Nature a suivi la forte mobilisation en Deux-Sèvres menée par la coordination interassociative et le Collectif Bassines Non Merci.

La situation fin 2017

• L'Agence de l'eau a décidé de reporter l'examen du CTGQ 2 qui porte sur la période supposée de construction et de gestion des bassines : il ne développe pas les mesures d'amélioration de la qualité de l'eau absentes du CTGQ 1, caduc au 31 décembre.

L'Agence a déclaré, entre autres motifs de report, les fortes pressions venant des Deux-Sèvres. Les porteurs du projet des 41 bassines se sont dits « découragés », mais attendent beaucoup de la mission interministérielle d'évaluation – ou de facilitation ? – des projets de territoire. La Chambre d'Agriculture demande sa venue et Vienne Nature demande à la rencontrer.

Sur le fond, l'Agence de l'eau pose comme préalable à l'examen du CTGQ 2 que les quelques mesures qualitatives du CTGQ 1 soient enfin réalisées et que des engagements précis y figurent, ainsi qu'un plan de financement soutenable.

• Le projet de territoire exigé par l'Instruction de juin 2015 pour autoriser le financement public n'existe toujours pas, sinon sous la forme d'une juxtaposition par la CLE du SAGE Clain des projets existants, sans mise en cohérence et sans volet qualitatif comprenant des engagements.

• La CLE du SAGE Clain a examiné fin décembre, pour la seconde fois, le projet de CTGQ 2, très légèrement révisé par les irrigants après une première décision de report pour amélioration. Vienne Nature – appuyée par l'UFC-Que Choisir, Deux-Sèvres Nature Environnement et la représentante de la Région Nouvelle-Aquitaine – avait demandé vainement le report de ce nouvel examen en cohérence avec la position de l'Agence de l'Eau. En toute logique, la CLE a refusé de statuer et a demandé une nouvelle écriture du contrat.

La Chambre d'Agriculture tient un discours désormais plus nuancé, mais ne semble pas prête à de véritables concessions sur le fond.

La balle est dans le camp de l'Agence de l'eau, financeur à 60 %, sinon 70 %, de ce projet et de la Région, financeur potentiel à 80 %. Elles décideront en 2018.

Francine Berry, Jean-Louis Jollivet et Flore Morgand



FAUNE, FLORE & MILIEUX NATURELS

Azuré du serpolet, *Maculinea arion*. Crédit : S. Ducept

Projet régionaux

Actualisation des ZNIEFF de Poitou-Charentes

Les associations de *Poitou-Charentes Nature*, dont *Vienne Nature*, ont proposé de réactualiser les connaissances naturalistes au sein des ZNIEFF de la région, sous la coordination de la *LPO France*.

Dans notre département, dix ZNIEFF ont fait l'objet de cette réactualisation et trois ont été créées.

Cette action est soutenue financièrement par l'*Union Européenne* et la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*.

Atlas des Rhopalocères (papillons de jour) du Poitou-Charentes

L'année 2017 a été consacrée à la relecture des monographies rédigées en 2014 et 2015, puis à l'écriture des chapitres qui composent les premières parties du livre. Il s'agit notamment de l'écologie des espèces, des cortèges de papillons de la région...

La collecte iconographique a également été lancée auprès des rédacteurs de monographies et des bénévoles photographes. La sortie du livre, prévue pour le début d'été 2017, a finalement eu lieu en septembre.

Quelques exemplaires ont été proposés gratuitement aux rédacteurs, aux principaux contributeurs de la période atlas et aux photographes.

Divers visuels ont également été mis en place : une série de bâches pédagogiques, un jeu et un panneau pour mettre en valeur le travail d'atlas et la publication.



Ce projet est soutenu financièrement par l'*Union Européenne*, la *DREAL Nouvelle-Aquitaine* et le *Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine*. Il est réalisé dans le cadre des contrats d'objectifs régionaux sous l'égide de *Poitou-Charentes Nature* et coordonné par *Deux-Sèvres Nature Environnement*.

Atlas des Orthoptères du Poitou-Charentes

L'année 2017 était la dernière année pour la collecte d'observations sur le terrain.

Une grande partie du travail salarié a donc été dirigée sur ce travail pour en savoir un peu plus sur les espèces qui peuplent le département. Un effort a surtout été mené sur les mailles à l'est du département afin d'avoir une couverture la plus homogène possible.

Les bénévoles se sont vu attribuer des mailles de 10 x 10 km à prospecter, comme c'est le cas désormais dans tous les atlas.

Les inventaires ont permis de récolter plus de 11 000 données au total depuis le début de l'atlas.

Aucune nouvelle espèce n'a été découverte au cours des prospections cette année. Malgré tout, ce travail n'est pas vain puisqu'il permet de préciser la répartition de celles déjà connues. Au total, 50 observateurs ont participé aux récoltes de données.

Les formations en 2017 ont surtout eu lieu en début d'année. Elles ont porté principalement sur les Tétrix et les grillons.

La formation régionale annuelle a eu lieu fin août en Charente-Maritime. Une quarantaine de personnes des quatre coins de la région y a participé. Chacun a pu découvrir les cortèges des vasières et des dunes.

Ce projet, réalisé sous l'égide de *Poitou-Charentes Nature* et coordonné par *Nature Environnement 17*, est financé par le *Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine*, l'*Union Européenne* et la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*.

Samuel Ducept



Criquet de la Palène
Stenobothrus lineatus. Crédit : S. Ducept



Couleuvre à collier, *Natrix natrix*. Crédit : M. Gailledrat

Biodiversité de la haie

L'année 2017 correspond à la dernière phase de ce projet de trois ans ayant pour but de décrire la fonctionnalité des haies plantées du Poitou et des Charentes.

Cette phase a permis de réaliser le dernier inventaire faunistique portant sur les reptiles. Annabelle Meunier, stagiaire en 1^{re} année de BTS GPN, avait en charge ce suivi. Elle a réalisé la totalité des six passages entre avril et juin sur les 25 haies sélectionnées en Vienne.

Le programme se terminera en mars 2018 avec la création d'une synthèse par haie reprenant les enjeux du projet, le détail personnalisé des résultats, ainsi que les résultats globaux de l'étude.

Chaque synthèse va ainsi être envoyée aux propriétaires ayant participé au projet en permettant aux différents experts d'accéder à leur terrain.

Ce programme, réalisé sous l'égide de *Poitou-Charentes Nature* et coordonné par la *LPO Vienne*, s'inscrit dans le cadre des Contrats d'Objectifs.

Il a été soutenu financièrement par l'*Union Européenne* (FEDER) et le *Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine*.

Alice Chéron



Plaque à reptiles au pied d'une haie. Crédit : A. Chéron

Atlas des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes

En 2002, *Poitou-Charentes Nature* et son réseau d'associations de protection de la nature publiaient l'atlas préliminaire des amphibiens et des reptiles du Poitou-Charentes.

Cet atlas, couvrant la période 1990-2000, avait permis d'élaborer le premier état des connaissances régionales concernant ces deux groupes de vertébrés : 22 taxons d'amphibiens et 15 de reptiles.

L'objectif de ce projet est de publier l'atlas de répartition des amphibiens et reptiles du Poitou-Charentes 20 ans après l'atlas préliminaire.

Cette nouvelle enquête permettra de faire un bilan sur le statut de ces espèces, parmi les plus menacées en France et en Europe.

Au printemps 2017, des prospections nocturnes collectives ont été organisées afin de rechercher les amphibiens dans des secteurs peu connus. Près de 60 personnes ont participé à ces premières sorties permettant de visiter une trentaine de mailles.

Elles ont permis de confirmer la présence d'espèces communes comme le Crapaud commun, la Grenouille agile et le Triton palmé, mais aussi d'espèces plus rares comme les Tritons marbrés et crêtés. Enfin, elles ont aussi permis de retrouver le Triton alpestre qui n'avait plus été observé depuis 1999 dans le département.

Cette action est réalisée grâce au soutien financier de l'*Union Européenne*, la *DREAL Nouvelle-Aquitaine* et le *Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine*.

Lucie Texier et Miguel Gailledrat

Enquête sur 3 mammifères protégés : le Muscardin, le Campagnol amphibie et la Crossope aquatique

Ce programme régional, piloté par *Vienne Nature* et *Poitou-Charentes Nature*, a débuté en avril 2017 afin de mieux connaître l'aire de répartition de ces trois micromammifères protégés et souvent mal connus.

L'objectif est d'établir, après trois ans de suivis, une carte de répartition la plus complète possible pour chaque espèce, mais également de pouvoir caractériser les types de milieux dans lesquels elles sont présentes dans l'ex-région Poitou-Charentes. Ces informations permettront une meilleure prise en compte dans les mesures de gestion et de conservation.

Ayant des écologies différentes, les recherches ont demandé d'établir des protocoles distincts, présentés ci-dessous :

Le Muscardin est un micromammifère arboricole appartenant à la famille des Gliridés (comme le Lérot et le Loir) qui possède un pelage brun-roux lui valant le surnom de « rat d'or ».

C'est une espèce difficile à observer ; par contre, elle laisse derrière elle différents indices qui trahissent sa présence. Pour essayer d'en connaître un peu plus sur sa répartition en Poitou-Charentes, le protocole mis en place avait pour but de rechercher des noisettes rongées, dont certaines sont typiques du Muscardin, et de trouver des nids d'été que fait le Muscardin au niveau des ronciers, des haies...

Malgré les recherches effectuées en 2017 sur une dizaine de mailles et un appel au grand public pour récolter des noisettes, seules quelques noisettes rongées typiques du Muscardin ont été découvertes du côté de Sanxay.

Le Campagnol amphibie est une espèce discrète inféodée aux milieux aquatiques. Il laisse des traces de sa présence si l'on sait où regarder.

Ainsi le protocole de recherche consiste à parcourir un linéaire de berges, aux abords de ruisseaux, étangs ou zones humides, pour relever les crottiers caractéristiques de cette espèce.

En 2017, dix mailles de 10 x 10 km ont été prospectées à raison de dix transects par maille. Huit d'entre elles sont considérées comme positives puisque des indices de présence ont été trouvés sur au moins un transect.

La Crossope aquatique, comme les deux dernières espèces, est une espèce très discrète. Son observation directe (à vue) est très délicate.

Le protocole d'étude choisi pour inventorier cette espèce s'est basé sur l'installation de pièges à crottes et à poils, une méthode qui porte l'avantage de ne pas nécessiter la capture de l'animal.

En 2017, chaque département de l'ex-région Poitou-Charentes a disposé des pièges sur 40 tronçons de cours d'eau, soit pas moins de 1 600 pièges à crottes et à poils installés sur l'ensemble du territoire régional. Sur les 400 pièges posés dans le département de la Vienne, nous disposons de 43 échantillons de poils ou de crottes de micromammifères.

Nous n'avons, à ce jour, pas encore de résultats sur la présence ou l'absence de cette Musaraigne aquatique. Les échantillons de la région sont en attente d'un envoi en laboratoire pour analyse génétique.

À noter que cet inventaire sera reconduit en 2018.

Cette action est réalisée grâce au soutien financier de la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*, du *Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine* et de l'*Union Européenne* (FEDER).

Lucie Texier, Alice Chéron et Sarah Esnault-Bégoïn



Muscardin, *Muscardinus avellanarius*.

Crédit : C. Prévost



Grands Rhinolophes, *Rhinolophus ferrumequinum*. Crédit : E. Sibert

Grand Rhinolophe et Trame Verte Bocagère : étude des facteurs environnementaux influant sur la dynamique des populations

Ce programme régional a débuté sa 1^{re} phase en 2016 et se poursuivra jusqu'en fin 2018. L'ex-région Poitou-Charentes porte une responsabilité particulière quant à la conservation du Grand Rhinolophe, espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge des mammifères de Poitou-Charentes en 2016.

Dans ce contexte, l'objectif du programme est d'établir un état initial de l'état sanitaire, de la structure et du fonctionnement de la population. Afin d'exploiter au mieux les données biologiques, une convention avec l'université de Lyon I permet un travail en étroite collaboration avec le Labex ECOFECT.

Pour répondre à ces questions, des campagnes de captures sont menées depuis 2016 afin de réaliser des prélèvements biologiques et de marquer individuellement des individus à l'aide de transpondeurs.

En 2017, 33 captures ont eu lieu sur 27 sites de l'ex-région Poitou-Charentes, mais également sur 5 sites de la nouvelle grande région et dans les Pays de la Loire. Au total, 7 062 chiroptères ont été étudiés correspondant à 17 espèces différentes, dont 2 548 Grands Rhinolophes. Ce sont 2 108 Grands Rhinolophes qui ont été transpondés.

Plus de 61 % des 727 individus ainsi marqués en Poitou-Charentes en 2016 ont été recontactés grâce à leur transpondeur. Les taux de contrôles pour l'année 2017 sont encore incomplets puisque la saison des contrôles n'est pas encore terminée.

D'autres résultats positifs viennent compléter ces retours encourageants sur l'étude en cours.

Des premiers résultats sur le régime alimentaire des chiroptères et sur la génétique des populations ont été réalisés. Toutefois, ces analyses demandant beaucoup de paramétrage ne sont pas encore terminées.

Le programme se poursuit avec une nouvelle campagne de capture et une augmentation de l'effort de contrôle des individus transpondés depuis 2016.

Après une phase d'observation afin de mesurer l'impact de la méthode de transpondage, *Vienne Nature* proposera des sites de captures dans la Vienne pour la campagne de 2018.

Ce programme, réalisé sous l'égide *Poitou-Charentes Nature* et coordonné par *Nature environnement 17*, est financé par l'Union Européenne (FEDER), le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et le Labex ECOFECT.

Alice Chéron

Listes rouges du Poitou-Charentes

La préservation de la biodiversité régionale est un enjeu majeur. L'établissement de listes rouges permet à la fois de connaître l'état de santé du patrimoine naturel régional, d'évaluer l'impact des politiques publiques engagées et de définir des priorités d'intervention.

Les listes rouges et listes des priorités sont des outils de connaissance indispensables à la définition d'une politique de préservation de la biodiversité cohérente.

L'objectif principal du projet est donc de rédiger un document synthétique sur le statut de conservation de la biodiversité régionale selon les critères de l'*Union Internationale pour la Conservation de la Nature* (UICN) et validé par le *Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel* (CSRPN).

Prévu sur plusieurs années, les groupes concernés par ce travail en 2017 sont les Cigales, les Hétérocères (papillons de nuit), les Crustacés, les Mollusques continentaux et les Poissons (tous coordonnés par *Vienne Nature*), puis les Champignons et les Neuroptères, coordonnés par d'autres structures du Poitou-Charentes.

Ce projet est financé par la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*, le *Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine* et l'*Union Européenne*.

Vienne Nature a par ailleurs participé en tant qu'expert à la réalisation de la liste rouge de la flore vasculaire du Poitou-Charentes coordonnée par le *Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique*.

Samuel Ducept, Miguel Gailledrat et Guenièvre Dicev



Identification biométrique de chiroptères. Crédit : M. Gailledrat

Plans Régionaux d'Actions

Dans le cadre du *Grenelle de l'environnement*, et plus précisément, du programme visant à stopper la perte de biodiversité, il a été décidé de mettre en œuvre des *Plans Nationaux d'Actions* (PNA) pour les 131 espèces présentes sur le territoire français (métropole et outre-mer) et considérées comme en danger critique d'extinction sur la liste rouge mondiale de l'UICN, mise à jour en 2007.

Le but de ces Plans Nationaux d'Actions est de mieux connaître et de suivre les populations des espèces concernées, de mettre en œuvre des actions favorables à leur restauration, ainsi que d'informer le public et les acteurs du territoire de la nécessité d'intégrer la protection des espèces dans les activités humaines.

Poitou-Charentes Nature a été choisie par les services de la *DREAL* pour la rédaction et l'animation de trois *Plans Nationaux d'Actions*. Après leur validation en 2013 par le CSRPN, *Vienne Nature* a mis en œuvre en 2017 ces Plans Régionaux d'Actions (PRA) :

- PRA *Maculinea* : le travail sur le plan régional d'action a cette année consisté en la mise en place de chantiers de restauration de sites qui accueillent l'Azuré du serpolet. *Vienne Nature* s'est donc rapprochée du *Conservatoire d'Espaces Naturels* pour leur proposer un chantier de débroussaillage sur le Coteau de Beau-Peu à Valdivienne. Celui-ci a eu lieu le 9 décembre avec une dizaine de participants. Des contacts ont également été pris avec une association gestionnaire de parcelles à Château-Larcher ; un chantier pourrait y être organisé en mars ou en novembre/décembre 2018.

- PRA Chiroptères (PRAC) : 2017 marque la fin du 2^e PRAC. Le bilan très positif de ce dernier a été réalisé. Le 3^e PNA Chiroptères ayant été rédigé, les associations de protection de la nature de l'ensemble de la grande région Nouvelle-Aquitaine rédigent le nouveau PRAC. Ce travail a pour but de dessiner les objectifs de conservation liés à ces espèces fragiles, mais également de mutualiser les actions et de coordonner les différents acteurs vers des protocoles harmonisés.

- PRA Odonates : bilan des actions menées en 2016 et propositions d'actions à mettre en œuvre en 2018 et 2019. Ce plan est coordonné par *Vienne Nature*.

Samuel Ducept, Alice Chéron et Miguel Gailledrat

Première rencontre naturaliste du Poitou-Charentes

Depuis plus de 30 ans, les associations de protection de la nature de la région réalisent, sous l'égide de *Poitou-Charentes Nature*, de nombreuses enquêtes naturalistes sur des thèmes et des approches variés : mammalogie, avifaune, herpétologie, entomologie, botanique, atlas, études de milieux, listes rouges...

Toutes ces enquêtes ne sont réalisables que grâce à un important réseau de naturalistes bénévoles actifs dans notre région. Ces projets sont le plus souvent valorisés par la publication d'ouvrages et/ou de rapports sans qu'il y ait d'autres restitutions ou valorisation auprès de nos bénévoles, de nos financeurs et de nos partenaires techniques. Les associations ont donc décidé d'organiser la première édition des rencontres naturalistes du Poitou-Charentes.

Ces premières rencontres naturalistes se sont déroulées dans le département de la Vienne au CREPS de Boivre les 10 et 11 février 2017. Ces rencontres ont réuni plus de 200 personnes sur les deux jours d'organisation.

Ce projet a été financé par l'Union Européenne et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Plateforme de restitution des données à l'échelle du Poitou-Charentes

Poitou-Charentes Nature et ses associations membres travaillent en partenariat avec l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) à l'élaboration d'une plateforme d'accès aux données naturalistes.

Cette plateforme sera à la fois un outil de connaissance et un outil d'aide à la décision. Elle permettra de centraliser dans une seule et même base régionale les données des associations membres de *Poitou-Charentes Nature*.

Cet outil donnera ainsi la possibilité aux internautes de visualiser les différentes observations réalisées par les associations membres de *Poitou-Charentes Nature* sur les milieux naturels, les espèces faunistiques et floristiques de la région, selon un mode de représentation défini par ce dernier.

Vienne Nature participe à l'élaboration de cette plateforme qui, sur le plan technique, sera mise en œuvre par l'ORE.

Miguel Gailledrat



Rencontre naturaliste du Poitou-Charentes 2017. Crédit : B. Fillon

Projets départementaux

Contrat territorial Vienne Aval

Initié en 2011, le *Syndicat Rivière Vienne et Affluents* (Syrva) coordonne la mise en œuvre du *Contrat territorial de la Vienne Aval*, qui a été validé en 2013 par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Vienne Nature, qui participait aux comités de pilotage et aux différents groupes de travail, fait partie des 20 cosignataires de ce contrat.

Dans le cadre de ce contrat prévu sur cinq ans, Vienne Nature a proposé la mise en œuvre de plusieurs actions de connaissances, d'accompagnement de travaux de restauration et de suivis pour la prise en compte d'espèces patrimoniales, et enfin d'actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sur la thématique des zones humides et milieux associés.

En 2017, six actions ont été mises en place dans ce cadre sur le thème des zones humides, des mammifères semi-aquatiques, des Odonates et des Mulettes.

Recensement et identification des zones humides

En 2017, Vienne Nature a mené une action de recensement et d'identification des zones humides sur une dizaine de communes au nord du département.

Ce sont près de 150 parcelles de zones humides qui ont déjà été identifiées sur le territoire de la Vienne Aval. La majorité des relevés floristiques ont été effectués sur des habitats des « Communautés à Reine-des-prés et communautés associées ».

D'autres habitats ont également été identifiés comme les « Communautés à grandes laïches », « Forêts alluviales », « Prairies humides à joncs » et « Roselières ».

À noter que cette action sera réitérée en 2018 au sein d'une dizaine d'autres communes.

La localisation de ces zones humides sera fournie au Syrva et aux communes concernées pour qu'elles puissent les intégrer dans la révision de leur PLU.

Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Union Européenne.

Sarah Esnault-Bégoïn

Zones humides, des milieux fragiles à connaître pour mieux les protéger

En 2017, Vienne Nature a poursuivi son programme d'éducation à l'environnement afin de répondre à l'un des objectifs du contrat en proposant trois sorties au bord de l'eau à destination du grand public sur les communes de Moussac, Ingrandes et Châtellerault. Une conférence sur les zones humides a également été réalisée à Valdivienne pour le grand public.

Un programme pédagogique a été mis en place auprès de l'école primaire publique d'Availles-en-Châtellerault.

Blandine Kesteman

Veiller à l'intégration des espèces d'Odonates prioritaires du Plan Régional d'Action dans la gestion et la restauration des cours d'eau

Si elles sont encore nombreuses à peupler nos étangs et nos rivières, la plupart des espèces d'Odonates subissent la dégradation de leurs habitats de reproduction. Recalibrage de rivières, drainage, comblement des mares, pollution, fermeture des milieux... sont autant de facteurs qui conduisent à l'appauvrissement de notre faune odonatologique.

Un *Plan Régional d'Action* en faveur des Odonates (PRAO) a été élaboré par les associations de *Poitou-Charentes Nature*.

Ce projet a pour objectif de prendre en compte la présence d'espèces du PRAO lors des travaux de restauration de cours d'eau prévus par les syndicats de rivière du territoire, de manière à préserver et à améliorer leur état de conservation.

En 2017, le travail a été mené sur 16 cours d'eau visés par les travaux de restauration.

Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du *Conseil Départemental de la Vienne*, avec l'appui technique du Syrva et de la *Communauté de communes du Pays Montmorillonnais*.

Samuel Ducept



Grande Mulette, *Margaritifera auricularia*.
Crédit : M. Gailledrat

Améliorer la connaissance de la répartition de la Grande Mulette sur la Vienne

La richesse du patrimoine faunistique du bassin de la Vienne est particulièrement remarquable au regard de ses mollusques bivalves dulçaquicoles que l'on a l'habitude de nommer Mulettes. Certaines espèces de ce groupe faunistique sont notamment considérées comme vulnérables sur le plan national et européen.

C'est le cas de la Grande Mulette, protégée sur le plan national, sur le plan européen et inscrite sur la liste rouge mondiale en danger critique d'extinction (IUCN, 2011). Des prospections sont menées sur la Vienne depuis 2015 pour améliorer nos connaissances sur sa répartition. En 2017, elles ont été menées en aval du barrage de Châtellerault au sein de 19 stations avec la participation, lors d'une journée, de plongeurs des clubs *Subaqua Club de Poitiers* (SCP) et *Club MANTAS*.

Deux nouvelles stations ont été découvertes en 2017, abritant sept Grandes Mulettes vivantes. Depuis 2015, 34 individus vivants ont été trouvés au sein de sept stations.

Ces découvertes ont fait progresser la répartition de l'espèce de 20 km en amont par rapport aux informations connues en 2015.

La localisation précise des individus vivants a été fournie à l'Université de Tours en charge d'un programme de conservation de la Grande Mulette (*Life +*).

Ces informations contribueront à l'amélioration des connaissances de l'espèce sur la rivière Vienne.

Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*, de l'*Agence de l'Eau Loire-Bretagne* et du *Conseil Départemental de la Vienne* et de l'appui technique de l'*AFB*, de *LOGRAMI* et de l'*Université de Tours*.

Veiller à la prise en compte des Mulettes dans la gestion et la restauration des cours d'eau

Les Mulettes sont des mollusques bivalves d'eau douce qui sont en fort déclin dans tous les cours du département de la Vienne. Les travaux de restauration prévus par le *Syrva* (*Syndicat de rivière Vienne et Affluents*) et la *Communauté de communes Vienne et Gartempe* dans le cadre du contrat territorial *Vienne Aval* visent à rétablir la continuité écologique et à diversifier les habitats aquatiques, ce qui à long terme sera également favorable à la conservation des Mulettes.

Cependant, ces travaux de restauration peuvent prévoir des apports importants de matériaux alluvionnaires, qui, s'ils sont versés sur des Mulettes vivantes, conduiront à leur destruction alors même que certaines espèces comme la Mulette épaisse *Unio crassus* sont protégées en France et en Europe.

Dans un souci de prise en compte des Mulettes dans la restauration des cours d'eau dans le cadre du *CTMA Vienne Aval*, *Vienne Nature* a mené des recherches de présence de Mulettes sur ces cours d'eau afin de proposer des alternatives en cas de présence avérée de mulettes. En 2017, les prospections menées ont permis d'observer des mulettes vivantes sur un seul des 16 cours d'eau visés par les travaux de restauration.

Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de l'*Agence de l'Eau Loire-Bretagne* et du *Conseil Départemental de la Vienne* et l'appui technique de la *Communauté de communes du Pays Montmorillonnais* et du *Syrva*.

Miguel Gailledrat



Prospection avec les plongeurs du *Subaqua Club de Poitiers* et du *Club MANTAS*. Crédit : M. Gailledrat

Améliorer, assurer la continuité écologique de la Loutre et des mammifères semi-aquatiques : franchissement du barrage de Châtelleraut

La transparence des ouvrages d'art (barrages, seuils) permettant la continuité écologique (trame bleue) est souvent associée à la libre circulation piscicole. Pourtant, certains ouvrages sont aussi des obstacles difficilement franchissables par les mammifères semi-aquatiques. Ce projet vise à mesurer la franchissabilité du barrage de Châtelleraut par la Loutre et les autres mammifères semi-aquatiques. Le barrage a déjà été franchi par le Castor d'Eurasie, mais les résultats mettent en évidence un front de colonisation freiné par l'ouvrage.

En 2017, des visites du barrage ont été réalisées pour exposer l'idée au gestionnaire du site (EDF) d'installer une rampe permettant le passage des mammifères semi-aquatiques sur le barrage. Après accord d'EDF, une étude sera menée en 2018 pour vérifier la faisabilité de la mise en œuvre.

Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental de la Vienne.

Alice Chéron et Miguel Gailledrat

Suivi de la colonisation du Castor d'Europe *Castor fiber* et de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* sur le bassin de la Vienne

Le Castor d'Eurasie et la Loutre d'Europe font partie des espèces animales françaises à forte valeur patrimoniale liées au milieu aquatique.

Ces deux espèces sont aujourd'hui en phase d'expansion sur le bassin de la Vienne et leur présence contribue de façon majeure à l'enrichissement de la biodiversité régionale.

Le rôle de *Vienne Nature* est de suivre et de favoriser la colonisation de ces espèces patrimoniales. En 2017, notre association a une nouvelle fois réalisé des sorties de prospections, principalement sur le bassin du Clain.

Miguel Gailledrat



Empreintes de Loutre d'Europe, *Lutra Lutra*.
Crédit : M. Gailledrat

Recherche de la répartition de la Genette commune *Genetta genetta*

Depuis 2014, nous continuons à rechercher des indices de présence de la Genette dans les secteurs où elle n'est pas encore connue. 88 données ont été collectées cette année auxquelles il faut ajouter cinq données non prises en compte en 2016.

Cette enquête, basée essentiellement sur la recherche des crottiers (cf bulletin d'hiver de *Vienne Nature* 2014), nous a permis de déterminer la présence de l'espèce dans cinq nouvelles communes : Asnois, Charroux, Saint-Gaudent, Magné et Château-Garnier, ces deux dernières se trouvant en dehors de la zone fréquentée régulièrement par la Genette dont la présence a par ailleurs été confirmée dans la vallée de la Gartempe (Lathus-Saint-Rémy). En dehors des crottiers, quelques observations directes ont eu lieu et on déplore trois animaux victimes de la circulation.

Enfin des crottes ont été récoltées en septembre-octobre dans cinq secteurs afin de contribuer à une étude nationale sur le régime alimentaire de la genette dirigée par C. Riols (Grand Est). Un deuxième passage aura lieu en mars afin de documenter le régime hivernal.

Olivier Prévost

Enquête nationale sur le Putois d'Europe *Mustela putorius*

Comme prévu, cette enquête, à laquelle nous avons participé, a donné lieu à une synthèse rédigée par le coordinateur Pierre Rigaux pour la *Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères (SFPEM)* :
Rigaux P. (2017). *Protéger le Putois d'Europe (Mustela putorius). État de conservation en France et demande d'inscription sur la liste des mammifères protégés.* Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, 90 p.

Le bilan national n'est pas fameux pour ce carnivore qui semble en déclin dans la plupart des régions en raison principalement du piégeage, de la dégradation de ses habitats et de la circulation routière.

Il apparaît sur la liste rouge des mammifères de France comme « quasi menacé » et « vulnérable » sur la liste du Poitou-Charentes à paraître en 2018.

L'auteur du rapport préconise la protection nationale du Putois.

Olivier Prévost



Recherche du Blaireau d'Europe, *Meles meles*, en décembre 2017. Crédit : A. Pratt

Enquête départementale sur le Blaireau d'Europe, *Meles meles*

Cette enquête a débuté en 2010 et est animée par un réseau de bénévoles. Elle a pour objectif de collecter des informations précises sur l'état des populations de cet animal, sur sa répartition en fonction des grandes entités paysagères de notre département, sur ses mœurs, ses menaces... dans le but de prévenir d'éventuelles atteintes abusives sur ses populations.

Un groupe — constitué d'une vingtaine de bénévoles, dont une dizaine est très active — s'organise donc pour poursuivre ce travail d'enquête entre novembre et avril. Cette année, la coordination s'est vue renforcée grâce à l'implication d'un bénévole actif de l'association, Charles Couzry.

En 2017, trois journées de prospections ont eu lieu, toutes sur le secteur du Nord de Savigné : deux en début d'année sans découverte et une en fin d'année réunissant plus de 15 bénévoles et permettant la découverte de trois terriers principaux.

Le suivi d'un terrier dans le département se poursuit et a permis la collecte de très nombreuses séquences vidéos très intéressantes grâce à l'investissement de bénévoles locaux.

Ces derniers ont même organisé un live sur YouTube, le 21 novembre, où 79 internautes ont pu s'émerveiller deux heures durant des faits et gestes de ce clan de blaireaux et échanger via un fil de discussion.

Si vous avez raté ce moment, d'autres viendront probablement dans l'année à venir et, en attendant, de très nombreuses séquences sont disponibles en visionnage sur un site participatif :

sites.google.com/view/autourduterrier86

Toutes ces données permettront d'affiner nos connaissances sur les mœurs des blaireaux dans la Vienne.

La poursuite de l'enquête va nécessiter encore de nombreuses années de travaux pour parvenir à l'obtention de données complètes, et surtout un investissement bénévole indispensable.

Alban Pratt



Recherche de chiroptères dans les bâtiments.
Crédit : A. Chéron

Prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments appartenant à Grand Poitiers

Suite à des prospections bâties initiées en 2016 dans le cadre du programme « Étude et protection des chauves-souris anthropophiles en Poitou-Charentes », un programme d'inventaires chiroptérologiques dans le bâti du *Grand Poitiers* a été réalisé.

Neuf nouveaux sites ont été diagnostiqués. Au total, cinq bâtiments accueillent ou ont accueilli des chiroptères à différentes périodes de l'année.

Une fiche technique a été réalisée pour chaque site en reprenant les résultats, des mesures de gestions adaptées et des principes de précautions en cas de travaux. Ainsi même les sites qui n'accueillent pas de chauves-souris ont fait l'objet de propositions afin d'augmenter leur attractivité chiroptérologique.

Un projet de conventionnement « Refuge pour les chauves-souris » pour chaque site est également en cours.

Certains gestionnaires des cinq sites à enjeux ont été rencontrés pour leur présenter les résultats et échanger sur la faisabilité des préconisations de gestion. Des contacts très positifs ont ainsi été établis.

Les sites accueillant des chiroptères en hibernation ont été prospectés au cours de l'hiver et ont été intégrés aux comptages régionaux.

Ce programme de prospection sur l'agglomération du *Grand Poitiers* se poursuivra en 2018 grâce au soutien financier de la *Communauté d'agglomération du Grand Poitiers*.

Suivis estivaux et hivernaux des chiroptères

Les comptages hivernaux des chauves-souris sont réalisés chaque année de mi-janvier à mi-février.

Durant l'hiver 2017, 5 303 chauves-souris ont été comptées et identifiées dans 83 cavités. Pour 2018, la prospection de 68 sites a été prévue sur six journées de prospections.

Comme chaque année depuis 2006, les comptages des chauves-souris des cavités d'Angles-sur-l'Anglin et de Saint-Pierre-de-Maillé ont également été programmés et se font en partenariat avec le *Comité Départemental de Spéléologie (CDS)*.

Ces suivis sont réalisés dans le cadre du programme Grand Rhinolophe et Trame Verte Bocagère et des suivis des populations des sites *Natura 2000*.

Prise en compte des chauves-souris dans la réfection des ponts routiers

Chaque année, le *Conseil Départemental de la Vienne* (service DAEE) prévoit la restauration et l'entretien de ponts routiers du département.

Afin de protéger les chauves-souris et leurs habitats, nous réalisons un diagnostic chiroptérologique préliminaire et nous proposons, le cas échéant, des solutions en leur faveur (création de nouveaux gîtes, limitation du dérangement..) tout en prenant en compte les contraintes liées aux travaux.

La régression alarmante des populations de chauves-souris est, sans nul doute, liée à la destruction systématique de leurs gîtes. À ce titre, les ponts routiers doivent être systématiquement contrôlés : ils peuvent abriter plusieurs espèces et parfois même des colonies d'importance régionale.

En 2017, huit nouveaux ouvrages ont été contrôlés dans le département. Une petite colonie de Murins de Daubenton a été découverte sur Lussac-les-Châteaux, deux autres ponts abritaient quelques individus isolés. Des contrôles ont également été menés sur onze ponts restaurés les années précédentes afin de vérifier leur attractivité.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du *Conseil Départemental de la Vienne*.



Cistudes d'Europe, *Emys orbicularis*, observées en 2017 sur un site Natura 2000. Crédit : G. Dicev

Natura 2000

Les actions d'animation, d'inventaire, d'expertise et de suivi que mène *Vienne Nature* sur les sites Natura 2000 du département de la Vienne sont financées par la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*.

Brandes de Pierre-Là

En 2017, différents diagnostics écologiques ont été menés : inventaire des habitats naturels et de la flore, inventaire des chiroptères, recherche de la Cistude d'Europe, recherche des Leucorrhines et recherche de l'Azuré des mouillères.

Ces diagnostics écologiques avaient pour but de mettre à jour certains inventaires naturalistes qui remontaient à 2002, date de l'élaboration du Docob, afin de pouvoir évaluer l'état de conservation d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèce. L'animation de ce site a été confiée par la *DREAL* à la *LPO Vienne*.

**Alice Chéron, Guenièvre Dicev,
Samuel Ducept et Lucie Texier**

Carrières des Pieds Grimaud

En 2017, le travail a consisté à la réalisation des suivis des populations de chiroptères au sein des cavités ainsi qu'à une synthèse des suivis dans le cadre de l'évaluation du document d'objectifs du site.

Miguel Gailledrat

Basse vallée de la Gartempe et vallée de l'Anglin

Après avoir été choisie par les services de l'État comme structure opératrice, notre association a été désignée comme structure animatrice des Documents d'Objectifs (Docob) des sites Natura 2000 « Basse vallée de la Gartempe » et « Vallée de l'Anglin » en 2014.

Les actions d'animation débutées en 2015 se sont poursuivies en 2017 avec des contacts et des rencontres des acteurs locaux. Des actions de suivis des populations des chauves-souris ont été menées dans les grottes naturelles en hiver et en été, ainsi que des sorties grand public afin de présenter la richesse biologique des sites.

Les comptages estivaux des colonies de reproduction de Grand Rhinolophe et du Rhinolophe euryale utilisant le réseau de cavités des deux sites Natura 2000 ont été réalisés. La plus grosse colonie de parturition de Rhinolophe euryale de la Vienne gîte habituellement dans l'aven de Mazaire. Cette année la colonie s'est déplacée et a été découverte dans une autre cavité à moins de 1 km avec plus de 1000 individus mi-août.

De plus, le projet de *Mesure Agri-Environnementale Climatique* (MAEC) commun aux deux sites Natura 2000, a été reconduit en 2017 en collaboration avec la *Chambre d'Agriculture de la Vienne*.

Miguel Gailledrat, Alice Chéron et Guenièvre Dicev

Brandes de Montmorillon

Le Conservatoire d'Espaces Naturels du Poitou-Charentes, animateur du site Natura 2000 des Brandes de Montmorillon, a souhaité une mise à jour de la présence des espèces d'intérêt communautaire au sein du périmètre. *Vienne Nature* a été retenue pour mener à bien les diagnostics écologiques sur les habitats naturels d'intérêt communautaire, les chauves-souris, les reptiles, les amphibiens, les libellules et les papillons. Une cinquantaine de jours a été dédiée aux inventaires sur ce site majeur du département de la Vienne.

Samuel Ducept



Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*.
Crédit : M. Gailledrat

Étangs d'Asnières

Ce site Natura 2000 abrite une des rares stations de Sonneur à ventre jaune. En 2017, le Conseil Départemental de la Vienne, animateur de la mise en œuvre du Docob du site, a missionné notre association pour réaliser un suivi de la population.

Miguel Gailledrat

Autres sites Natura 2000

Vienne Nature participe aux comités de pilotage des sites Natura 2000 pour lesquels les documents d'objectifs sont en cours de mise en œuvre (Brandes de Montmorillon, étangs d'Asnière, etc.).

Miguel Gailledrat



Site Natura 2000 des Brandes de Montmorillon. Crédit : G. Dicev

Expertises et suivis écologiques

Suivi floristique des stations de Renoncules à feuilles de graminée et évaluation de la gestion environnementale en bordure d'un site d'une carrière en exploitation (Société Iribarren)

Vienne Nature a été missionnée pour la 3^e année par la société Iribarren à Persac pour suivre l'évolution de stations de Renoncules à feuilles de graminée (plante protégée régionale), épargnées ou transplantées, ainsi que l'état de conservation de la pelouse calcicole qui les accueille suite aux mesures d'évitement et de réduction d'impact mises en œuvre par l'exploitant. Cette mission est aussi complétée par la transmission de conseils en matière de gestion du site.

Guenièvre Dicev



Renoncule à feuilles de graminée,
Ranunculus gramineus L. Crédit : G. Dicev

Cofiroute – Agrandissement aire de covoiturage Poitiers-nord

La société Cofiroute a sollicité notre structure dans le cadre d'un projet d'extension de l'aire de covoiturage au niveau de l'échangeur 29 « Poitiers nord » pour bénéficier d'une synthèse bibliographique sur deux espèces protégées potentiellement impactées : l'Odontite de Jaubert (fleur) et l'Azuré du serpolet (papillon).

Samuel Ducept

Recherche de la présence de Mulettes (bivalves) sur l'Auxance en prévision de travaux hydromorphologiques

Dans un souci de pris en compte des Mulettes dans la restauration de deux bras de contournement de l'Auxance, le Syndicat du Clain Aval a missionné Vienne Nature pour la réalisation d'une recherche de présence de ces mollusques sur ces deux secteurs et de proposer des alternatives en cas de présences avérées de Mulettes.

Suivi de barrages de Castors d'Eurasie sur le ruisseau La Palue à Ingrandes

Depuis 2014, une population de Castor d'Eurasie s'est établie sur le ruisseau de la Palue, un petit affluent rive droite de la Vienne à Ingrandes (86). Pour pouvoir accéder aux ressources alimentaires et garder une ligne d'eau suffisamment importante pour ses déplacements dans le ruisseau, cette population a construit un barrage au droit d'un ouvrage hydraulique sous une voie ferrée.

Ce barrage provoque un rehaussement du niveau d'eau et impacte le fonctionnement du système d'assainissement d'une plateforme ferroviaire de la ligne Paris-Bordeaux, pouvant, à terme, générer des détériorations et des problèmes de sécurité. SNCF Réseau a sollicité Vienne Nature pour faire, dans un premier temps, un diagnostic sur la population de Castors du ruisseau, faire des propositions afin d'envisager des solutions adaptées pour limiter les problèmes de sécurité et enfin réaliser un bilan écologique global du ruisseau.

La solution proposée, et validée, est de détruire ce barrage et créer un prébarrage en amont de l'ouvrage d'art de la SNCF pour inciter le castor à y créer un nouveau barrage.

Cette action limitera l'impact sur l'ouvrage et permettra de conserver l'habitat du castor. Cette espèce ainsi que son habitat étant protégés, un dossier de demande de dérogation auprès de la DREAL a été rédigé pour pouvoir mener cette opération.

Miguel Gailledrat

Arrêté préfectoral de protection de biotope des Coteaux de Chaussac à Migné-Auxances

Après de nombreuses années d'attente, les démarches ont à nouveau été lancées par les services de l'État (DREAL), sous l'impulsion de la commune de Migné-Auxances et de *Vienne Nature*, pour la protection réglementaire des coteaux de Chaussac.

Ce site d'une surface de l'ordre de 91 ha est constitué de pelouses calcicoles abritant des espèces floristiques et de papillons protégés, mais également les cavités souterraines des Lourdines qui chaque hiver abritent plusieurs centaines de chauves-souris.

En 2017, *Vienne Nature* a rédigé une note complémentaire pour une mise à jour des données naturalistes et a participé à des réunions de travail avec la DREAL et la commune pour affiner le périmètre.

Miguel Gailledrat

Trame Verte et Bleue (TVB)

C'est dans le cadre du dispositif « Trame Verte et Bleue : communes » initié en 2015 par l'ex-région Poitou-Charentes que plusieurs communes du département ont fait appel à l'association *Vienne Nature* pour les accompagner dans la démarche.

Cet accompagnement a été mis en œuvre en 2017 à Iteuil, Migné-Auxances, Naintré et Dissay.

Samuel Ducept, Lucie Texier et Sarah Esnault-Bégoïn

Synthèse de connaissances naturalistes

Des bureaux d'étude en charge de réaliser des expertises environnementales pour différents projets, nous ont sollicités pour réaliser une synthèse bibliographique des connaissances naturalistes sur des communes du département de la Vienne, il s'agit notamment :

- synthèse des connaissances floristiques et faunistiques au niveau de deux sites sur les communes de Saint-Sauvant et de Mignaloux-Beauvoir ;
- synthèse chiroptérologique dans le cadre de dix projets de parcs éoliens dans les communes de Senillé-Saint-Sauveur, Saint-Sauvant, Magné, Marnay, Courcôme, Ceaux-en-Loudun, Savigné-L'Evescault, Saint-Martin-L'Ars, La Chapelle-Bâton, Thurageau, Saint-Généroux et Blanzay.

Lucie Texier et Alice Chéron

Observatoire de la biodiversité du Center Parcs

Dans le cadre du projet de *Center Parcs* sur les communes des Trois-Moutiers et de Morton dans la Vienne, un protocole d'accord a été signé en juin 2011 entre la société *Pierre et Vacances*, la *LPO Vienne* et *Vienne Nature* pour la prise en compte des enjeux environnementaux du bois de la Mothe-Chandenier.

L'aménagement du *Center Parcs* a eu un impact sur la faune et la flore du bois de la Mothe-Chandenier. C'est la raison pour laquelle le protocole d'accord prévoyait la mise en place d'un observatoire de la biodiversité sur le site afin d'avoir un outil permettant de suivre l'évolution de la diversité biologique et d'évaluer les actions de gestion mises en œuvre.

En 2017, la quatrième année de mise en œuvre de cet observatoire a été réalisée avec des suivis spécifiques de l'Avoine de Loudun (graminée inscrite sur la liste rouge régionale et déterminante de ZNIEFF en Poitou-Charentes), du Damier de la Succise (papillon de jour patrimonial à l'échelle européenne) et du Triton crêté (amphibien protégé).

Cet observatoire concerne également d'autres groupes avec un suivi de la flore, des reptiles, des papillons de jour, des libellules, des amphibiens sur les mares créées et enfin d'un suivi des gîtes à chiroptères intégrés à chacun des bungalows.

Miguel Gailledrat, Guenièvre Dicev et Samuel Ducept



Suivi de la biodiversité du *Center Parcs*.

Crédit : S. Ducept

LISEA-COSEA : mesures de réduction de nuisance et mesures compensatoires de la LGV SEA Paris-Bordeaux



Mesure d'une mare de compensation. Crédit : S. Esnault-Begoin

Suivi des mares de compensation

L'année 2017 est la quatrième année de suivi des mares de compensation (et de substitution).

Ce suivi prévoit une description morphologique de chacune des mares, un observatoire photographique et enfin un suivi biologique (flore, amphibien et odonate) afin de suivre l'évolution de ces milieux naturels.

En 2017, ce sont 31 mares (18 créées en 2015, 7 créées en 2016 et 6 créées en 2017), réparties le long du tracé LGV entre Colombiers et Chaunay, qui ont été suivies.

Suivi de la transparence des ouvrages pour les Amphibiens

Pour mesurer l'efficacité des ouvrages de transparence de la ligne LGV pour les amphibiens, quatre ouvrages dans la Vienne ont fait l'objet de suivi.

Chacun des ouvrages a été équipé de bâches et de seaux de capture. Les seaux enterrés en sortie d'ouvrage ont été relevés tous les matins pendant 45 jours consécutifs (entre le 14/02 et le 24/03/2016). Tous les individus capturés ont été identifiés et relâchés.

De plus, deux des ouvrages ont été équipés d'un système de vidéo pour tester une nouvelle méthode de suivi en partenariat avec le GREGE (Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement).

Miguel Galledrat

Suivi de la transparence des ouvrages pour les Chiroptères

Pour mesurer l'efficacité des ouvrages de transparence de la ligne LGV pour les chauves-souris, quatre ouvrages dans la Vienne font l'objet de suivis depuis 2015.

Ainsi l'effet de la ligne est étudié avant, pendant et après sa mise en route. Des enregistreurs automatiques d'ultrason ont été installés pendant six nuits complètes pour vérifier si les ouvrages de transparence étaient utilisés par les chauves-souris.

Depuis 2015, seuls trois des quatre ouvrages semblent réellement utilisés par les chiroptères puisque le dernier, un petit ouvrage d'environ un mètre de haut, a enregistré pour la 1^{re} fois quelques contacts de Petits Rhinolophes. Globalement, les grands ouvrages-cadres sont les plus transparents pour ce taxon.

Les associations de protection de la nature de l'ex-région assurent le suivi de terrain et l'identification des enregistrements puis l'entreprise SEISE réalise les analyses globales.

Alice Chéron

Suivi de la transparence des ouvrages pour les mammifères semi-aquatiques

Pour vérifier si les ouvrages de transparence en faveur des mammifères semi-aquatiques étaient fonctionnels, différents protocoles de suivis ont mis en place sur six ouvrages localisés dans le département de la Vienne. Ces protocoles élaborés par le GREGE s'appuient sur des suivis photographiques, d'empreintes, des pièges à crottes (musaraigne aquatique), des pièges à poils (micromammifères) et sur des prospections à la recherche d'empreintes (Loutre).

Alice Chéron et Sarah Esnault-Bégoïn

Suivi de mesures compensatoires

Les suivis d'espèces et d'habitats dans le cadre des mesures compensatoires liées à la LGV Tours-Bordeaux nous ont occupés une bonne partie de l'année.

Les suivis ont été maintenus sur bois du Touchand où l'évolution des îlots de sénescence est observée, basée sur la dendrologie, les populations de papillons de nuit et de coléoptères saproxyliques.

Le suivi floristique du Gaillet boréal (plante protégée régionale) et des habitats de prairies humides, l'inventaire des papillons et des Orthoptères a été mené dans le bocage de Chaunay et un suivi floristique de l'Odontite de Jaubert (plante protégée régionale) ainsi que des inventaires herpétologiques et entomologiques ont été menés à Chardonchamps (Migné-Auxances).

Samuel Ducept et Guenièvre Dicev



Site de Chardonchamps. Crédit : G. Dicev



Odontite de Jaubert, *Odontites jaubertianus*.

Crédit : G. Dicev

Diagnostic écologique de site en acquisition

Dans le cadre des mesures compensatoires pour la destruction d'habitats naturels et d'espèces protégées, des sites naturels sont acquis par COSEA, puis rétrocédés au CREN Poitou-Charentes.

Dans ce cadre, notre association intervient en amont pour la réalisation du diagnostic écologique initial du site qui doit servir de base au plan de gestion qui sera élaboré et mis en œuvre par le CREN.

En 2017, ce travail a été mené sur cinq sites. Il s'agit de sites localisés à Brux, Latillé, Mazeuil, Fontaine-le-Comte et au sein de la vallée de la Vonne.

Guenièvre Dicev, Miguel Gailledrat, Samuel Ducept, Sarah Esnault-Bégoïn et Alice Chéron

Diagnostic de site en conventionnement

Dans le cadre des mesures compensatoires pour la destruction d'habitats naturels et d'espèces protégées, des conventions de gestion sont proposées aux collectivités ou à des privés (agriculteurs).

Vienne Nature est en charge de réaliser un diagnostic et de proposer les actions de gestion à mettre en œuvre. Ce travail a été mené sur sept sites en 2017.

Lucie Texier

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

“

Vienne Nature reçoit de nombreuses sollicitations, en dehors des projets présentés ci-contre, pour réaliser des actions d'éducation à l'environnement dans diverses structures scolaires, extrascolaires ou à destination du grand public.

Près d'une dizaine de sollicitations ont été traitées cette année.

”

En 2017, *Vienne Nature* est intervenue auprès de l'ensemble des classes de l'école de Sèvres-Anxaumont (cinq classes) sur un projet autour de la biodiversité commencé en 2016. Elle a animé trois sorties natures (chauves-souris, découverte des zones humides, découverte du milieu forestier) à Vellèches, la nuit de la grenouille à Celles-Levescault, une animation sur les amphibiens dans le lycée professionnel agricole de Montmorillon, une animation sur les zones humides à Dissay, une conférence sur l'éducation à l'environnement en milieu extrascolaire pour des animateurs d'accueil de loisirs de Poitiers, mais aussi une animation sur la biodiversité pour un centre spécialisé d'accueil pour les aveugles et une animation sur les insectes pour la bibliothèque de Civray.

La biodiversité des bords de chemins

Ce projet départemental a pour objectif de faire découvrir la biodiversité des bords de chemins aux scolaires, mais également au grand public. Il fait suite au programme *Biodiversité des bords de route* mené par *Vienne Nature* de 2009 à 2011. En 2017, plusieurs actions ont été menées dans le cadre du projet sur les bords de chemins.

L'exposition sur les bords de chemin a été finalisée. Elle contient huit panneaux : une introduction sur la biodiversité des bords de chemin, des focus sur les sentiers forestiers, chemins de campagne, sentes humides et allées urbaines, puis une présentation des menaces qui pèsent sur ces milieux, ainsi que les solutions correspondantes, pour enfin conclure sur une présentation du projet. Disponible gratuitement à l'emprunt, cette exposition permet une sensibilisation plus large du grand public.

Afin d'apporter une continuité au projet *Biodiversité des bords de route* mené il y a quelques années, il a été choisi de réaliser un outil spécifique à destination des agents communaux. Cet outil prend la forme d'un livret intitulé *La biodiversité des bords de chemin, entretien et bonnes pratiques. Guide à destination des collectivités*.

Cet ouvrage présente :

- Une typologie des bords de chemin, ainsi qu'un focus sur certaines espèces courantes ;
- Les catégories d'acteurs concernés par l'entretien des bords de chemin ;
- Un point réglementaire ;
- Les dangers que rencontrent les bords de chemins ;
- Des exemples d'actions pouvant être mise en place dans l'entretien des bords de chemin ;
- Des témoignages de communes ;
- Des questions souvent posées par des habitants et leurs réponses ;
- Des exemples d'actions de sensibilisation et communication à mener auprès des riverains ;
- Des contacts utiles.

Trois conférences à destination du grand public ont été réalisées sur les commune de Marigny-Chémereau, Adriers et Moussac. Celles-ci ont permis de réunir entre quatre et vingt-cinq personnes.

Un programme pédagogique de trois séances par classe a été proposé à l'ensemble des écoles du département. Le programme initial prévoyait les thématiques suivantes : « *je découvre les bords de chemin au travers mes sens* », « *à la découverte des habitants des bords de chemin* », « *les bords de chemin en équilibre fragile* ».

Treize classes, de la maternelle au CM2, ont souhaité participer au projet pour l'année scolaire 2016-2017 dans les écoles d'Availles-en-Châtelleraut, Chauvigny, Gençay, Saint-Maurice-la-Clouère, Sommières-du-Clain (une intervention), Joussé (une intervention) et Fontaine-le-Comte.

Au total, 329 élèves ont participé à ce projet et ont été sensibilisés à la biodiversité des bords de chemins, la fragilité de ces milieux, l'importance de les préserver et les actions à mettre en place pour les protéger.

Ce projet est soutenu financièrement par la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*, le *Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine* et la *Fondation Biodiversité LISEA*.

Blandine Kesteman et Samuel Ducept



Animation sur la biodiversité des bords de chemin.

Crédit : B. Kesteman

Contrat territorial Vienne Aval

Vienne Nature a poursuivi ses actions d'éducation à l'environnement dans le cadre du *Contrat territorial Vienne Aval*. Cette action a été financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Des actions ont été menées auprès du grand public :

- Une conférence sur les zones humides du département a été organisée sur la commune de Valdivienne en février 2017. Elle a réuni une vingtaine de personnes.
- Trois balades nature au bord de l'eau ont été proposées à Moussac, Ingrandes et Châtellerauld.

La communication pour ces sorties a été renforcée (affiches auprès des communes, communiqués de presse, mails aux adhérents, publications sur la page Facebook de Vienne Nature). Ces sorties ont rassemblé entre trois et dix personnes.

Des programmes pédagogiques ont également été proposés aux écoles sur le territoire du *Contrat territorial Vienne Aval*. Le programme initial est composé de trois séances par classe : l'eau sur mesures, la flore des zones humides et la faune des rivières. Une classe de l'école d'Availles-en-Châtellerauld a participé au projet pour l'année scolaire 2016-2017 : 23 élèves de CM2 ont été sensibilisés aux zones humides grâce à ce projet.

Dispositif Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes

Dans le cadre de l'appel à projets du *Conseil Régional* pour des actions en faveur de la Trame Verte et Bleue, Vienne Nature a réalisé, parallèlement aux actions de diagnostic, des actions de découverte de la biodiversité au sein de deux communes : Celle-Lévescauld et Dissay.

Ainsi, une intervention a été réalisée au sein de l'école de Celle-Lévescauld auprès de 27 élèves de moyenne et grande section sur le thème des insectes.

Une soirée de découverte des papillons de nuit a été réalisée sur la commune de Dissay à destination du grand public, comptant 24 participants.

Samuel Ducept et Blandine Kesteman

Création de la maquette TVB. Crédit : B. Kesteman

Que se trame-t-il en Poitou-Charentes ?

Ce projet pédagogique régional a débuté en 2016. Il est coordonné par le *Groupe Ornithologique des Deux Sèvres*. Ce programme a vu le jour suite à l'appel à projets sur la Trame Verte et Bleue (TVB) lancé par l'ex-région Poitou-Charentes. L'objectif est d'accompagner ces actions par des interventions d'éducation à l'environnement auprès des scolaires afin de vulgariser et rendre accessibles les notions liées à ce sujet complexes.

L'année 2017 a permis de faire vivre le programme pédagogique en proposant trois séances aux collèges et cinq aux écoles primaires avec le programme suivant :

- Intervention 1 : déplacements des animaux, besoins et difficultés. Séance réalisée au travers un parcours à proximité de l'école.
- Intervention 2 : un paysage parfait ? Création d'une maquette par les élèves répondant aux besoins de chaque espèce.
- Intervention 3 : quels aménagements pour quels obstacles ? Suite de la création de la maquette avec la mise en place d'aménagements facilitant le déplacement des animaux.
- Intervention 4 : création d'aménagements. Accompagnement des enfants pour créer des aménagements afin de faciliter les déplacements des animaux.
- Intervention 5 : valorisation du projet.

Vienne Nature est intervenue auprès d'une classe de cycle 3 de l'école Montessori de Migné-Auxances, d'une classe de CM1/CM2 de Saint-Georges-les-Baillargeaux et de CE2/CM1/CM2 de Chiré-en-Montreuil, ainsi qu'auprès d'une classe de 6^e du collège de Charroux.

Au total, 115 élèves ont pu participer à ce projet.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Union européenne (FEDER), la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Blandine Kesteman





Animations du club nature. Crédit : B. Kesteman

Natura 2000

Dans le cadre de la politique *Natura 2000*, *Vienne Nature* propose des animations à destination du grand public et des scolaires sur les sites de la vallée de l'Anglin et de la basse vallée de la Gartempe.

En 2017, deux sorties à destination du grand public ont été proposées sur chacun des sites permettant de réunir une vingtaine de personnes au total.

En parallèle de ces actions à destination du grand public, des interventions ont été menées dans l'école d'Angles-sur-l'Anglin. Quatre interventions ont été réalisées dans la classe de CM1/CM2 de M. Lemaire. Elles ont permis aux élèves de découvrir la biodiversité présente sur ce site *Natura 2000*.

Cette action a été financée par la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*.

Photographiez la biodiversité au jardin

Mené par la *LPO Vienne*, ce programme visait à solliciter les adhérents de nos deux associations pour recueillir des photos de la biodiversité de leurs jardins (faune et flore). Plus de 500 photos ont ainsi été reçues parmi lesquelles 250 espèces de plantes, insectes et petites faunes ont été identifiées.

Une soirée de restitution a été organisée en novembre pour présenter aux participants le rôle et l'intérêt de chacune des espèces du jardin. 45 personnes ont assisté à cette soirée qui s'est achevée par un pot de l'amitié.

Club Nature

Le club nature est constitué d'un groupe d'enfants qui se réunit au sein des locaux de l'association à Fontaine-le-Comte et de la commune de Jazeneuil une fois par mois, sur le calendrier scolaire, soit dix interventions par an.

Les thèmes abordés sont très variés et déterminés par les enfants lors de la rentrée du club en septembre : réalisation de fusain, de constructions pour l'accueil de la biodiversité, construction de cabanes, découverte des plantes en hiver, découverte des amphibiens, des insectes, de la faune des rivières, découverte des plantes comestibles...

En 2017, une moyenne de cinq enfants a participé à chaque séance sur les deux communes.

Un effort de communication a été mené pour l'année scolaire 2017-2018 : affichage, communiqués et articles de presse, mails aux adhérents, articles sur la page Facebook de *Vienne Nature*...

Le programme du club est disponible sur le site internet de *Vienne Nature* : www.vienne-nature.fr/club-nature

Samuel Ducept et Blandine Kesteman



Sortie botanique à Poitiers. Crédit : F. Lefebvre

Géranium sanguin, *Geranium sanguineum*. Crédit : N. Pacorel

Animations à destination du grand public et des adhérents

Valorisation de la biodiversité du département de la Vienne

À travers ce projet de *Découverte de la biodiversité du département de la Vienne*, l'objectif était de valoriser cette richesse auprès de nos adhérents et du grand public en organisant des sorties de découverte, des stands, et des conférences tout au long de l'année 2017, année du cinquantième de l'association.

En ce qui concerne les sorties, 21 ont été menées comme journées ou demi-journées de prospection thématiques. Ces rencontres sont l'occasion de former les participants à la découverte de plantes ou d'animaux et d'enrichir la base de données naturaliste de *Vienne Nature*. Pour ce faire, ces sorties se sont déroulées dans des secteurs où la faune et la flore étaient peu connues par les naturalistes de l'association. Elles ont rassemblé au total 200 personnes.

L'association a également été présente lors de sept manifestations (*Alternatiba*, *Salon Respirer*, *Fête des Cueilleurs de Biodiversité...*) où les bénévoles ont tenu des stands pour promouvoir les actions de *Vienne Nature*.

Les conférences et soirées débats organisées au cours de l'année sont présentées plus loin dans ce document, dans les actions de communication.

Miguel Gailledrat

Réunions naturalistes

Six réunions naturalistes ont eu lieu en 2017. Ces rencontres trimestrielles ont permis d'échanger sur des thématiques diverses :

- 16 février : lancement de l'Atlas herpéto
- 2 mars : lancement du réseau d'observateurs des micro-mammifères dans la Vienne
- 20 avril : présentation des prospections reptiles de l'Atlas herpéto
- 18 mai : présentation du projet Enquête 3 Mammifères
- 21 septembre : bilan des suivis Mulettes dans la Vienne
- 21 décembre : bilan de l'Atlas Orthoptères

Au total plus d'une cinquantaine de personnes a participé à ces rencontres.

Nous avons également tenu notre journée naturaliste annuelle le 25 novembre 2017 pour la 2^e fois dans les locaux de l'Université de Poitiers. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Cette journée a permis d'aborder l'avancée des projets régionaux (Atlas Rhopalocères, Enquête 3 mammifères, Grand Rhinolophe et Trame Verte Bocagère...), ainsi que des projets départementaux (Suivis floristiques de carrière, Listes rouges régionales...).

Cette journée riche en échanges et en convivialité a également été l'occasion de faire le bilan sur les enquêtes en cours (Atlas herpéto, enquête blaireaux, SOS Chiroptères...), de présenter les nouveautés et découvertes de l'année puis de faire le point sur les formations réalisées.

Fréquence Grenouille

Deux sorties ont été organisées au printemps 2017 en partenariat avec le *Conservatoire naturel du Poitou-Charentes* au Lycée professionnel agricole de Montmorillon. L'une était à destination d'un club nature local et l'autre à destination du grand public. Chacune a regroupé une douzaine de personnes.

Nuit européenne de la Chauve-souris

Comme chaque année, une action de sensibilisation en faveur des chauves-souris a été organisée dans le cadre de la Nuit européenne.

Le 25 août 2017, une sortie a été organisée à Fontaine-le-Comte, à laquelle 32 personnes ont participé. Cet événement est financé dans le cadre du programme Grand Rhinolophe et Trame Verte Bocagère.

Miguel Gailledrat

Tableau de bord de l'environnement

Mis en place par le *GRAINE Poitou-Charentes*, ce dispositif permet de suivre l'évolution des activités scolaires et grand public et de valoriser ces actions en renseignant de multiples informations quant aux thèmes traités, aux publics ciblés, aux lieux de rendez-vous...

Vienne Nature a renseigné ces informations pour la majorité de ces activités éducatives en 2017. L'effort de centralisation des informations sera poursuivi en 2018. Les données ainsi récoltées par le *GRAINE* permettent d'avoir une vision régionale de l'activité d'éducation à l'environnement réalisée par les associations et de valoriser au mieux ces actions.

Blandine Kesteman

Formations

Master Pro Université de Poitiers

Vienne Nature est intervenue une vingtaine d'heures dans le cadre du Master *Génie écologique* de l'Université de Poitiers.

Nos interventions portaient sur l'initiation à la phytosociologie, les Chauves-souris et les Odonates.

Guenièvre Dicev et Miguel Gailledrat

Formation à la détermination des micromammifères

Une série de sept ateliers de formation à la détermination des crânes de micromammifères contenus dans les pelotes de régurgitation de rapaces a été réalisée tout au long de l'année 2017 dans les locaux de *Vienne Nature*. Cette formation a permis de faire découvrir une méthode d'étude naturaliste à 24 bénévoles, mais aussi de réaliser des découvertes sur les micromammifères de la Vienne. La présence du Mulot à collier a été confirmée dans le secteur de Montmorillon, présence décelée très récemment grâce à la génétique.

Ces ateliers ont été réalisés grâce au soutien de l'Université de Poitiers qui a gracieusement mis à disposition une douzaine de loupes binoculaires indispensables à cette méthode.

Un partenariat a également été mis en place avec la LPO afin de leur transmettre les résultats reflétant le régime alimentaire des rapaces nocturnes dont les pelotes sont étudiées.

Ce projet a été financé par le *Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine* et la *Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)*.

Alice Chéron



Atelier paléontologie. Crédit : B. Fillon



Atelier pelotes en 2017. Crédit : C. Lemenicier



COMMUNICATION

Cette Fritillaire pintade a fait la couverture du livre *Bêtes et plantes de la Vienne* en 2017. Crédit : O. Prévost



Bulletins de *Vienne Nature* parus en 2017.

Publications

Calendrier interassociatif des Rendez-vous Nature et Environnement en Vienne

Vienne Nature a coordonné une nouvelle fois en 2017 la publication du calendrier interassociatif des sorties dans la Vienne, paru début 2018.

Vingt-et-une associations sont réunies autour du projet (l'ACEVE, l'ADEMA, Arbrissel, Au Jardin d'Aventure, le CPIE Val de Gartempe, le CPIE Seuil du Poitou, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, les Croqueurs de pommes, GERÉPI, le GRAINE Poitou-Charentes, LOGRAMI, la LPO, Objectif Nat', Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes Vendée, la Société Mycologique du Poitou, le Triton de Vouneuil, Vienne Agrobio, Vienne Nature et Vienne Moulière et Solidarité section jardin). Plus de 230 sorties ont été proposées pour l'année 2018.

Financé par le Conseil Départemental de la Vienne et Biocoop le Pois tout Vert, le projet a connu des changements en 2017, avec la baisse du nombre de tirages papiers. Le Conseil Départemental a souhaité renforcer sa communication sur le calendrier dématérialisé. Des affiches comprenant un QR code, accessible aux téléphones intelligents et permettant de télécharger le calendrier en ligne, ont ainsi été réalisées par *Vienne Nature* et diffusées à l'ensemble des mairies et offices de tourisme du département. Un tirage papier limité a été maintenu à usage des associations.

Bulletin trimestriel de l'association

Le départ de Thibaud Dumas au printemps nous a contraint à publier un numéro printemps-été du bulletin de l'association en 2017. Le rythme de parution trimestriel a été assuré pendant le reste de l'année.

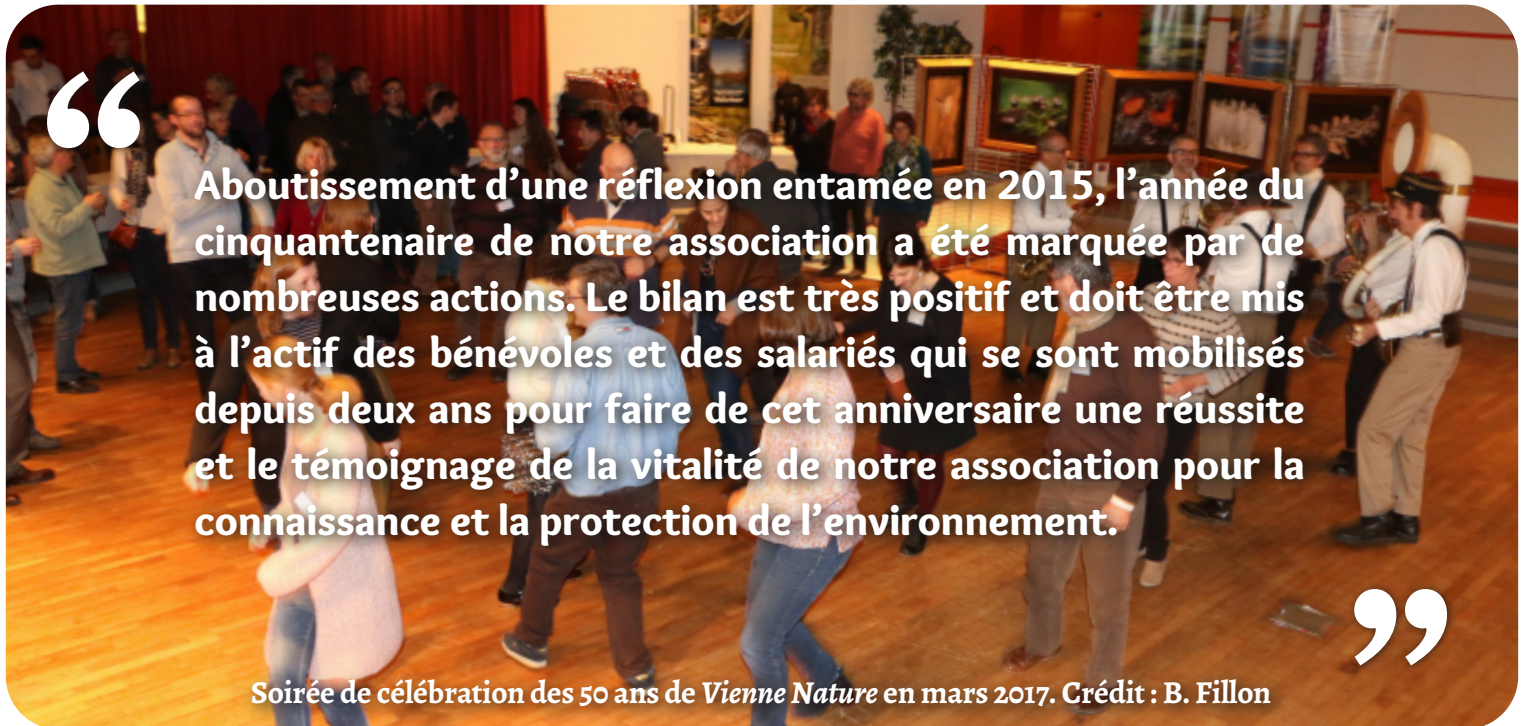
Les choix éditoriaux et la rédaction du bulletin sont réalisés par un groupe de bénévoles, accompagné par la chargée de communication, sous la présidence de Michel Lévasseur. Ce groupe se réunit une fois par trimestre et est ouvert aux adhérents qui souhaiteraient s'impliquer dans la parution du bulletin.

Envoyé en format papier à chaque adhérent à jour de sa cotisation, le bulletin est également consultable sur le site internet de *Vienne Nature*, à l'onglet publications.

Caroline Lemenicier



Le cinquantenaire de Vienne Nature



“**Aboutissement d’une réflexion entamée en 2015, l’année du cinquantenaire de notre association a été marquée par de nombreuses actions. Le bilan est très positif et doit être mis à l’actif des bénévoles et des salariés qui se sont mobilisés depuis deux ans pour faire de cet anniversaire une réussite et le témoignage de la vitalité de notre association pour la connaissance et la protection de l’environnement.**”

Soirée de célébration des 50 ans de *Vienne Nature* en mars 2017. Crédit : B. Fillon

Parution du livre

Bêtes et plantes de la Vienne, déambulation dans la biodiversité départementale

L’ouvrage a été inauguré en octobre 2017 à l’Espace Mendès-France à Poitiers, en présence de 70 adhérents et partenaires de *Vienne Nature*.

Fruit de plus de 2 000 heures de travail réalisé par douze rédacteurs, huit relecteurs et plus de quarante photographes, ce livre de 240 pages et 275 illustrations propose notre vision de la diversité biologique locale par le biais de nos études, suivis, observations et inventaires.

C’est à la fois un bilan historique, un état des lieux de nos connaissances et une rampe de lancement pour de futures recherches.

Publié avec le soutien financier du *Conseil Départemental*, de la *DREAL Nouvelle-Aquitaine*, de *Grand Poitiers* et de l’*Union Européenne (FEDER)*, ce livre – tiré à 1 500 exemplaires – a été distribué dans tous les collèges et bibliothèques du département.

Olivier Prévost

Un partenariat avec la Nouvelle République et Centre Presse

Entre janvier et décembre 2017, nous avons publié chaque semaine – à l’exception des mois de juillet et août – un article sur la biodiversité départementale. Un travail d’écriture et de réécriture a été réalisé pour l’occasion par Jean-François Alexandre, à partir d’articles originaux rédigés les années précédentes par des bénévoles et salariés de *Vienne Nature*.

Projections-débats

Le cinquantenaire de *Vienne Nature* a été marqué par les nombreuses projections de films emblématiques de la transition écologique :

- Le récent documentaire *Qu’est-ce qu’on attend ?* de Marie-Monique Robin a été projeté à six reprises ;
- Le film *Demain* de Mélanie Laurent et Cyril Dion a été projeté à l’initiative et en partenariat avec le *Triton de Vouneuil* ;
- Le documentaire *La Guerre des graines* a été diffusé en partenariat avec le cinéma de Civray et le collectif *Vigilance OGM et pesticides*.

Rassemblant près de 400 spectateurs, les projections ont également été suivies de débats qui ont permis des contacts riches et animés avec les spectateurs et les associations locales.

Conférences

Le sol, patrimoine à préserver

Vienne Nature a mis à l'honneur la préservation des sols au cours d'une conférence organisée le 20 mai à l'université de Poitiers en présence de M. Boutin, pédologue, et M. Lancereau, architecte-urbaniste. Une cinquantaine de participants ont répondu présents à cette conférence qui portait sur un thème phare du réseau *France Nature Environnement* en 2017.

Éviter, Réduire, Compenser (ERC)

Organisé par Marie Legrand et animé par Baptiste Regnery, ce colloque s'est déroulé le 14 novembre à l'espace Mendès-France à Poitiers en présence de plusieurs intervenants associatifs, publics et privés, tous spécialistes de la séquence ERC, du nom de la doctrine qui a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits.

Près de cinquante participants de tous horizons ont assisté au colloque et ont interagi avec les intervenants au cours des différents échanges.



Les habitants des zones humides à l'honneur d'une des vidéos de Nicolas Vrignaud.

Vidéos

Fin 2017, *Vienne Nature* a initié une série de courtes vidéos invitant le public à des rencontres nature dans le département. Deux vidéos ont été publiées sur les milieux bocagers et les zones humides, et d'autres verront le jour courant 2018.

Ces vidéos sont réalisées par Nicolas Vrignaud avec le soutien financier de l'*Union Européenne* (FEDER). Elles sont à retrouver sur le site internet de *Vienne Nature* ou la page Facebook de l'association.

Olivier Prévost et Caroline Lemenicier



Colloque ERC en novembre 2017. Crédit : C. Lemenicier

Site internet de l'association

Un nouveau groupe bénévole, accompagné par la chargée de communication, a repris ce dossier en 2017. Sur les bases du travail précédemment réalisé, une première proposition graphique a été faite, comprenant une refonte de la page d'accueil du site. La mise en ligne du nouveau site internet a eu lieu début 2018. Un travail de réorganisation des pages, ainsi qu'une mise à jour des contenus se poursuivront dans le courant de l'année 2018.

Vienne Nature et les réseaux sociaux

Présente depuis 2012 sur *Facebook*, *Vienne Nature* y partage son actualité, et plus largement l'actualité environnementale, ainsi que ses événements.

La gestion de la page *Facebook* de *Vienne Nature* a été repensée au printemps 2017, la chargée de communication prenant en charge l'animation de la page sous l'égide d'Olivier Prévost et de Roland Caigneaux.

Fin 2017, la page *Facebook* de *Vienne Nature* comptait 1 100 mentions « j'aime » — internautes qui suivent l'actualité de la page. Des publications ont notamment affolé les compteurs de la page, comme celle sur les bassines en octobre 2017 avec plus de 17 000 vues, rendues possibles grâce aux nombreux partages de la publication.

Caroline Lemenicier

Vienne Nature à travers les médias

- 3 février : *Vienne Nature* lance un débat sur l'eau (*Nouvelle République* - NR / *Centre Presse* - CP)
- 6 février : Le calendrier 2017 Nature et Environnement (NR/CP)
- 11 février : les menaces sur la biodiversité concernent aussi Grand Poitiers (NR/CP)
- 13 février : les naturalistes rassurés dans la Nouvelle-Aquitaine (NR/CP)
- 23 février : Le bio en Poitou-Charentes : nos chers pesticides (*France 3 Nouvelle-Aquitaine*)
- 10 mars : Lusignan : transition écologique, un ciné débat fédérateur (NR/CP)
- 29 mars : réserves de substitution : quels enjeux ? (NR/CP)
- 4 avril : À la découverte des grenouilles (NR/CP)
- 7 avril : « Fréquence grenouille » dans les mares du

lycée agricole (NR/CP)

- 27 avril : le parc photovoltaïque de Nonnes attend son feu vert (NR/CP)
- 5 mai : un atlas pour tout savoir sur nos papillons de jour (NR/CP)
- 8 mai : Migné-Auxances : un projet de bassine agricole en débat (NR/CP)
- 10 mai : bassines, n'en jetez plus (NR/CP)
- 12 mai : Il faut sauver les hérissons (7 à Poitiers)
- 13 mai : Un débat autour des retenues d'eau (NR/CP)
- 26 mai : Bassines : *Vienne Nature* dénonce un simulacre de concertation (NR/CP)
- 16 juin : irrigation : les bassines sont-elles démocratiques ? (NR/CP)
- 22 juin : victoire pour les opposants à la ferme des 1200 taurillons (NR/CP)
- 23 juin : ferme aux 1200 taurillons : trois jugements cinglants (NR/CP)
- 26 juin : Châtelleraut : on a presque trouvé les castors (NR/CP)
- 5 juillet : Saint-Pierre-de-Maillé : une balade nature en basse vallée (NR/CP)
- 4 juillet : bassines : les opposants clôturent l'enquête publique (NR/CP)
- 12 juillet : Bassines : c'est un gaspillage financier et un non sens économique (NR/CP)
- 17 juillet : Saint-Pierre-de-Maillé : *Vienne Nature* a fait découvrir le site *Natura 2000* (NR/CP)
- 18 juillet : contre le stockage massif d'eau (NR/CP)
- 24 juillet : Quelle coupe estivale pour les bas-côtés des routes ? (NR/CP)
- 7 août : tous les papillons de la région (NR/CP)
- 17 août : la nuit des chauves-souris (NR/CP)
- 19 août : les chauves-souris sont bien présentes dans l'agglomération de *Grand Poitiers* (NR/CP)
- 22 août : Fontaine-le-Comte : la nuit européenne de la chauve-souris (NR/CP)
- 27 août : La disparition des insectes : un phénomène inquiétant (NR/CP)
- 29 août : Pour ou contre les réserves de stockage (7 à Poitiers)
- 29 août : Zoom sur de jolis ambassadeurs... (NR/CP)
- 31 août : protéger les chauves-souris (NR/CP)
- 11 septembre : mobilisation pour Alternatiba et son village des alternatives (NR/CP)
- 12 septembre : Une association lutte contre la disparition des haies dans les campagnes poitevines (*France 3 Nouvelle-Aquitaine*)
- 29 septembre : Gestion de l'eau : les associations se mobilisent à Poitiers (*France 3 Nouvelle-Aquitaine*)

- 30 septembre : les écolos passent le Clain et dénoncent le manque d'eau (NR/CP)
- 3 octobre : *Vienne Nature* sort un livre sur la biodiversité (NR/CP)
- 6 octobre : les anti-bassines se mobilisent (NR/CP)
- 14 octobre : Fontaine-le-Comte : la trame verte et bleue suit son chemin (NR/CP)
- 11 et 17 octobre : le mercredi du club nature (NR/CP)
- 12 et 18 octobre : sur les traces de la paléontologie (NR/CP)
- 19 octobre : LGV : des nuisances prévues par les associations (NR/CP)
- 23 octobre : LGV : les nuisances sonores avaient été estimées (NR/CP)
- 2 novembre : rencontres naturalistes en Vienne (NR/CP)
- 4 novembre : renards : de discrets, mais gourmands visiteurs (NR/CP)
- 6 novembre : une enquête sur le muscardin (NR/CP)
- 7 novembre : « Éviter, réduire, compenser » avec *Vienne Nature* (NR/CP)
- 14 novembre : Peut-on boire, sans crainte, l'eau du robinet dans la Vienne ? (*France 3 Nouvelle-Aquitaine*)
- 25 novembre : Jazeneuil : club nature pour les enfants avec *Vienne Nature*, mercredi (NR/CP)
- 12 décembre : club nature à Fontaine-le-Comte (NR/CP)
- 19 décembre : Associations : bénévoles, denrée rare et épuisée (7 à Poitiers)

Articles parus dans la Nouvelle République et Centre Presse pour les 50 ans de Vienne Nature :

- 18 janvier : un an de biodiversité à la loupe !
- 25 janvier : les longues nuits d'hiver du renard
- 1^{er} février : en hiver, le papillon s'active aussi
- 8 février : le chant nocturne de la grenouille agile
- 15 février : le vulnérable Rhinolophe Euryale
- 22 février : la forêt alluviale, milieu à préserver
- 1^{er} mars : l'écrevisse « pieds blancs » en sursis
- 8 mars : la taupe, terreur des lombrics
- 15 mars : le cresson de fontaine, si riche
- 22 mars : le retour du Castor d'Eurasie
- 29 mars : l'arbre mort, un trésor vivant
- 5 avril : le crapaud (pas si) commun
- 12 avril : moment d'intimité chez les blaireaux
- 19 avril : pas éternelle, la fritillaire pintade
- 26 avril : les mares, réservoirs de vie
- 3 mai : la libellule déprimée ? Pas du tout
- 10 mai : la Cistude d'Europe, pas si rare
- 17 mai : les sols, patrimoine à préserver



Tournage avec Fr3 sur les haies. Crédit : C. Lemenicier

- 24 mai : l'Ail des ours à toutes les sauces
- 31 mai : la Coronelle lisse, rare et discrète
- 7 juin : pour la Courtilière, tendez l'oreille
- 14 juin : les odonates, vous connaissez ?
- 21 juin : des appels flûtés dans la nuit...
- 28 juin : le Thécla de l'Yeuse, hôte des chênes
- 13 septembre : le Lucane, un cerf-volant d'un genre très particulier
- 20 septembre : dormir comme... un loir
- 27 septembre : le Petit-gris, amateur de pluie
- 4 octobre : le soliste des ronciers
- 11 octobre : concert forestier d'une nuit d'automne avec le Cerf Élaphe
- 18 octobre : l'Argiope frelon, une de nos plus belles tisserandes
- 25 octobre : le Campagnol amphibie, un rat aussi sympathique qu'attachant
- 1^{er} novembre : non, la Salamandre tachetée ne traverse pas le feu
- 9 novembre : le Lépidure, une vraie rareté dans le département
- 15 novembre : la Loutre d'Europe, déesse de l'onde
- 22 novembre : la Grande Mulette, espèce en danger critique d'extinction
- 29 novembre : sale temps pour les trognes...
- 7 décembre : savez-vous ce qu'est un Grand murin ?
- 13 décembre : les landes, des milieux à l'agonie
- 20 décembre : Sans les champignons, nous ne serions peut-être pas là

VIE ASSOCIATIVE

Vienne nature

Observer

Informer

Protéger

amphibiens papillons alimentation solitaire
fleurs neutre forêt milieux
castor insectes santé commission publique
libellules pollution biodiversité paysage transports faune
climat eau agriculture biologique
flore espèces menacées déchets réglementation
développement durable

**Agir pour notre environnement...
Rejoignez-nous !**

05.49.88.99.04
www.vienne-nature.asso.fr

Stand de Vienne Nature à Alternatiba en septembre 2017. Crédit : C. Lemenicier

Salariés

Vienne Nature a employé 12 salariés (8,55 ETP) en 2017 :

- Muriel Bossy (assistante gestion administrative et comptable) à temps partiel.
- Guenièvre Dicev (chargée d'études botanique et habitats naturels).
- Samuel Ducept (chargé d'études).
- Thibaud Dumas (chargé de communication et publication Nature Environnement) jusqu'en mai, puis remplacé par Caroline Lemenicier (à partir du 01/04/2017).
- Miguel Gailledrat (coordinateur de structure).
- Blandine Kesteman (animatrice nature-environnement) jusqu'à début novembre, remplacée par Morgane They (du 01/09 au 31/12) et Elen Lepage, arrivée en poste depuis le 11/12/2017 en CDD.
- David Ollivier (chargé d'études botanique et milieux naturels) à temps partiel, jusqu'en mars.
- Lucie Texier (chargée d'études).
- Alice Chéron (chargée d'études chiroptères-faune).

Ont rejoint l'équipe de *Vienne Nature* : Sarah Esnault (chargée de mission naturaliste) depuis le 01/04/2017 en CDD (1 an) en renfort à l'équipe naturaliste.

Stagiaire

En 2017, l'équipe salariée de *Vienne Nature* a accueilli une stagiaire : Annabelle Meunier, en première année de BTS *Gestion et Protection de la Nature* (GPN). Pendant trois mois, elle a travaillé sur le programme *Biodiversité de la haie* sur l'inventaire des reptiles.

Gouvernance

Trois salariés ont quitté notre association au cours l'année 2017. Leur remplacement a mobilisé plusieurs membres du Conseil d'administration, soutenus par les salariés.

Les procédures de recrutement et l'élaboration des fiches de postes existantes ont facilité la sélection des très nombreux candidats.

Une des conséquences de ces départs est le changement de délégué du personnel. L'élection à l'unanimité du nouveau représentant s'est déroulée en septembre. Celui-ci a validé la même organisation pour assurer la concertation et le dialogue social. L'octroi d'une prime de fin d'année et l'attribution de portables professionnels individuels en sont un exemple.

Entretiens professionnels des salariés

Louissette Berton, Suzy Jollivet et Michel Levasseur ont accepté d'assurer ce travail.

L'entretien biennuel s'appuie sur un document unique renseignant la carrière et l'évolution salariale. En deuxième partie sont consignés les formations effectuées et les projets futurs. La prise en compte des demandes des salariés a permis de présenter au Conseil d'administration le plan de formation de 2018 et 2019.

Michel Levasseur



De nouvelles têtes et des départs dans l'équipe salariée en 2017. Crédit : B. Fillon



Formation stand pour les bénévoles de *Vienne Nature* en 2017. Crédit : C. Lemenicier

WNat, un outil de saisie des données en ligne

Le développement de *WNat* et surtout son ouverture aux adhérents de *Vienne Nature* a été lancée fin 2013. Cet outil propose aux utilisateurs de saisir leurs observations naturalistes réalisées dans le département. Au total en 2017, 915 espèces ont été notées (faune et flore confondues) pour 9 686 données récoltées par 40 observateurs. Le lot de données saisi est équivalent à 2016.

Samuel Ducept

Faune Vienne – Visionature

Des échanges ont eu lieu avec la *LPO Vienne* pour la mise en place d'un portail de saisie commun *Faune Vienne*. À cette occasion, plusieurs réunions ont été organisées et *Vienne Nature* a participé à un comité technique *Faune France* en septembre 2017.

Samuel Ducept

Groupe de travail Santé-Environnement

Vienne Nature a continué à participer à l'élaboration du *Plan Régional Santé Environnement (PRSE) Nouvelle-Aquitaine* dans le Groupe de travail « Risques émergents ». Au cours de la réunion du groupe de travail le 20 juin, nous avons proposé et obtenu, conjointement avec l'association de vulgarisation scientifique *La Bêta-Pi* de Melle, la réalisation d'un outil de médiation grand public sur le thème des Nanomatériaux.

La première phase de fabrication de cet outil aura lieu en 2018, la deuxième phase de test en 2019. Un budget de 20 500 € est attribué à cette action.

Vienne Nature a également participé à la journée des 20 ans du réseau *Santé Environnement de France Nature Environnement* le 24 novembre à Paris.

Une Veille santé et environnement est assurée par *Vienne Nature* et diffusée (de façon non régulière) à ceux et celles qui le souhaitent.

Roland Caigneaux

Stand

Une formation « Gestion du stand », à destination des bénévoles souhaitant s'investir dans cette mission, a été organisée pour la première fois en 2017. Une nouvelle édition sera probablement programmée en 2018.

Présence lors des salons et forums

Cette année encore, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour représenter l'association lors des événements auxquels nous sommes invités depuis plusieurs années : *Journée des semences potagères* à Montreuil-Bonnin (février), *Fête du jardin* de Saint-Savin (mars), *Festival Printemps-Nature* à Colombiers (mai), *Journée à la ferme* à Marçay, *Fête de la tomate* à Couhé (septembre), *Fête des Cueilleurs de Biodiversité* à Thuré (octobre), le salon *Respire* de Poitiers (novembre).

Pour la première fois, nous avons participé au salon *Alternatiba* à Poitiers (septembre) et à la *Foire d'automne* de Poitiers (octobre).

Louissette Berton, Isabelle Giraud et Dominique Provost

Réseau associatif

Un réseau fédéral

Vienne Nature participe aux Conseils d'administration et nombreuses réunions thématiques de *Poitou-Charentes Nature*, dont elle est membre.

L'association a également participé à l'assemblée générale de *FNE Nouvelle-Aquitaine*.

Vienne Nature a aussi participé aux réunions de la toute nouvelle *Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine*, créée par le Conseil régional Nouvelle Aquitaine et fruit de la fusion de l'ARBA (*Agence Régionale de la Biodiversité d'Aquitaine*) et l'ORE (*Observatoire Régional de l'Environnement*). Elle y est représentée par Jean-François Alexandre, administrateur de *Vienne Nature*.

Vienne Nature travaille en partenariat avec plusieurs associations locales ou cantonales de protection de l'environnement, mais aussi avec les associations de protection de la nature départementales de Poitou-Charentes dans le cadre de nombreux projets régionaux menés en partenariat.

Représentation de Vienne Nature en 2017

Vienne Nature participe aux conseils d'administration et aux assemblées générales de :

- FNE Nouvelle Aquitaine
- Poitou-Charentes Nature
- ADEMA
- Vienne Agro Bio
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne
- Fédération départementale de la pêche
- Atmo Poitou-Charentes
- Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) ;
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC Que Choisir)
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
- Gerépi – Association de Gestion de la Réserve du Pinail



Stand de Vienne Nature à Alternatiba en septembre 2017. Crédit : C. Lemenicier

Nombre de commissions et de réunions auxquelles ont participé les bénévoles de *Vienne Nature* en 2017

Commissions officielles

Comité de suivi des usages de l'eau en 86	1
Comité départemental du suivi de la qualité de l'eau	0
Contrat Territorial de Gestion Quantitative (CTGQ) du bassin du Clain	4
Comité de pilotage de la cartographie des cours d'eau	2
SAGE Vienne (CLE)	1
SAGE Clain (CLE et groupes de travail)	13
Comité pilotage et réunions Re-Sources	10
CLI Civaux et Comité de suivi des Amibes en Vienne	8
Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)	3
Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST)	12
Commission des Commissaires Enquêteurs	1
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)	15
Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels et Forestiers (CDPENAF)	11
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Poitiers-Biard	1
Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)	2
Comité consultatif de la Réserve Naturelle du Pinail	1
Agence Régionale de Santé (ARS) : réunions sur le Plan Régional Santé-Environnement,	10
Réunions de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)...	2
Comité de suivi de la convention d'engagement volontaire	1
Comité de suivi du site (CSS) de Gizay	1

Autres commissions

Plan régional de prévention et de gestion des déchets	2
Comité de suivi Center Parcs	3
Schéma départemental de l'eau	1
Comité technique Infrastructures routières	3

Réunions d'information sur l'élargissement de l'autoroute A10	1
LGV - Comité de suivi des engagements de l'État	3
SCOT Seuil du Poitou	1
Comité de pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne Aval	1
Réunion Trame Verte et Bleue Nouvelle-Aquitaine	

Vie associative et participation au débat public

Comité partenarial de gestion du Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN)	2
Vienne Agro Bio (Conseil d'administration)	4
Conseils d'administration, bureau et assemblée générale de Poitou-Charentes Nature (PCN)	6
FNE Nouvelle-Aquitaine	1
Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine	3
Réunions partenaires associatifs (assemblées générales, contrat d'objectifs, etc)	21
Rencontres des nouveaux députés de la Vienne	4
Réunions LGV	2
Réunions Vivons sans nucléaire	5
Conseil d'administration et bureau Vienne Nature	23
Groupe naturaliste de Vienne Nature (réunions trimestrielles et rencontre annuelle)	8
Groupe bulletin de Vienne Nature	3
Groupe Santé Environnement de Vienne Nature	3
Réunions de coordination des 50 ans de Vienne Nature	3
Groupe gouvernance de Vienne Nature (rencontre délégué + entretiens individuels)	5 + 9
Réunions juridiques de Vienne Nature	2
Stands de Vienne Nature	9
Participation à des ciné-débats	10
Nombre total de réunions auxquelles les bénévoles de Vienne Nature ont participé	237

Nombre total d'heures de travail bénévole : 3146 h (1,96 ETP*)

Le temps pris en compte concerne essentiellement les réunions. Le temps de mise sous pli du bulletin, les prospections naturalistes, la vie associative... ne sont pas intégrés dans ce calcul.

*ETP : Équivalent Temps Plein



Vienne nature

Contact

14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte

05 49 88 99 04
contact@vienne-nature.fr
www.vienne-nature.fr

Vienne Nature remercie l'ensemble de ses partenaires financiers en 2017.

